



AUBE GÉNÉALOGIE

Bulletin du Centre Généalogique de l'Aube

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE L'AUBE

Archives de l'Aube 131 rue Etienne Pédron 10000 TROYES

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de l'Aube
le 2 Mai 1989, J.O. du 30 Mai 1989.
N°SIRET 377 704 770 00017 Code APE 913E

Tarif 2004

(année civile : du 1/1/2004 au 31/12/2004)

Adhérents : abonnement à tarif préférentiel

Cotisation individuelle* : 31€ 203,35 F

* L'abonnement de 22€ est compris dans ce total.

Cotisation couple : 40€ 262,39F

y compris un abonnement de 22 €

Pour l'étranger, nous consulter.

Non-adhérents : abonnement seulement à tarif normal

Abonnement (tarif normal) : 39€ 255,82F

Achat au numéro, franco : 10€ 65,60F

Achat au numéro, au local : 9€ 59,04F

Répertoire des Familles Etudiées

au local : 16€

franco : 17,5€

L'abonnement seul ne permet pas de participer aux activités de l'association ni d'acquiescer ses travaux.

SOMMAIRE

AUBE GÉNÉALOGIE N° 29 (1^{er} trimestre 2004)

Editorial, par Marie-France FEVRE	1
Vie de l'Association :	
Dates à retenir	2
Nouveaux adhérents.....	3
Nécrologies	8
Rencontres interrégionales.....	25, 40
Communication :	
Quand on a des sorcières comme aïeules	5-8
Dossier :	
Sorcières et sorcières	9-10
L'ordalie ou Jugement de Dieu	11-13, 18
Ils ont vécu à	
Avant-les-Marcilly.....	14
Nos personnalités célèbres :	
La descendance directe de Danton, mythe ou réalité ?.....	15-18
Les Communes aubois :	
La vie économique à St-Phal	19-20
Les quartiers de	
Michel André Roche.....	21-23
Le Fil conducteur :	
La série 3Q.....	24
Communication	
Le moulin de Jaillard	25-29
Questions	30-33
Réponses	34-40



EDITORIAL

La communication n'est plus ce qu'elle était, me dis-je, en raccrochant mon téléphone après avoir subi les ordres d'un répondeur. Est-elle dans la rue ?? Que nenni !!! Walkman ou téléphone portable à l'oreille, la démarche automatique, regard absent ou yeux baissés, l'être humain se robotise ; gare à la grand-mère ou au petit enfant qui se trouve sur son chemin, il file droit devant sans les voir. Tout occupé à SA communication, il n'y prête pas attention. Pourtant ce siècle devrait être celui de LA communication mais laquelle ?

Le téléphone, cette invention extraordinaire, bien utilisée, nous est précieuse et d'un grand secours. La télévision, bien utilisée aussi, enrichit nos connaissances. Bien sûr, il faut vivre avec son siècle, les veillées familiales de notre enfance sont bien loin mais le poste de télévision d'aujourd'hui est bien souvent le témoin de veillées solitaires.

En ce printemps, comme pour répondre à cette pensée nostalgique, des réunions ont lieu, des manifestations fleurissent, des rencontres s'organisent. Profitons-en, retrouvons ces relations humaines, retrouvons cette saine communication. Commençons donc à nous retrouver lors de rencontres généalogiques le 17 avril à CHAMPEAUX et le 24 avril à BOURBONNE LES BAINS sans oublier notre Assemblée générale le 3 du même mois. Nous vous attendons !!

Marie-France FEVRE (A553).

Bulletin du Centre Généalogique de l'Aube
Publication trimestrielle éditée par le Centre Généalogique de l'Aube
Responsable de publication : Marie-France FEVRE
3C rue Mozart 10600 LA CHAPELLE ST LUC
Imprimeur : PATON 03 25 78 34 49
71 avenue Maréchal Leclerc 10120 St André les Vergers
Dépôt légal : avril 2004
Tirage 575 exemplaires -ISSN 1277-1058

VIE DE L'ASSOCIATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

† M. Jean-Pierre BERTHIER (A35)
M. Maurice LHOMME (A690)

PRÉSIDENTE :

RESPONSABLE QUESTIONS-RÉPONSES

Mme Marie-France FEVRE (A553)

VICES-PRÉSIDENTS:

M. Georges-Henri MENUUEL (A624)
M. Michel MOREAU (A1227)

SECRÉTAIRE

RESPONSABLE COURRIER :

Mme Colette THOMMELIN-PROMPT (A1543)

SECRÉTAIRE- ADJOINTE :

RESPONSABLE COUSINAGES ET GÉNÉALOGIES

Mme Monique PAULET (A1516)

TRÉSORIÈRE :

Mme Micheline GAUTHIER (A1661)

TRÉSORIER-ADJOINT :

M. Jocelyn DOREZ (A1089)

RESPONSABLE BIBLIOTHÈQUE :

Mme Micheline MOREAU (A1228)

RESPONSABLES INFORMATIQUE:

M. Jean BRIET (A1225)
M. Marcel PAULIN (A771)

RÉDACTION REVUE :

Mme Marie-France SOLIGNAC (A853)

ADMINISTRATEURS

Mme Simone BUISSON (A1304)
M. Lucien CARREAU (A208)
M. Robert CASSEMICHE (A835)
M. Gérard DEBREUVE (A1338)
M. Jean-Jacques GUBLIN (A1510)
M. Patrick RIDEY (A1101)
M. Jean-Pierre THIEBLEMONT

Numéro de téléphone
du Centre Généalogique de l'Aube
03 25 42 52 78
ligne directe

Horaires du Secrétariat lundi, jeudi, vendredi
12 h à 13 h 30
jeudi, vendredi
15 h à 16 h 45

Vous pouvez aussi nous joindre comme auparavant
par l'intermédiaire du standard
des Archives Départementales
de 9h à 12h

Numéro AD: 03 25 42 52 62
Fax AD : 03 25 42 52 79

PERMANENCES

Une permanence est assurée le jeudi et le vendredi après-midi sauf au mois d'août, de 14h à 17h, aux Archives Départementales. Se renseigner sur place.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque du CG10 se trouve aux Archives Départementales de l'Aube. Les revues et livres peuvent être empruntés par tous nos adhérents. Permanence le mardi après-midi de 14h30 à 17h.

REVUE

Notre revue a besoin de vous !

Envoyez-nous vos quartiers, cousinages, répertoires des patronymes étudiés, livres de famille, histoires locales, faits divers, etc... **N'oubliez pas, le cas échéant, d'indiquer vos sources, votre bibliographie.** Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Les documents peuvent être envoyés sur disquette sous la forme de fichiers PUBLISHER (.PUB), WORKS (WPS ou WKS), WORD (.doc), tableaux sous WORKS ou EXCEL, accompagnée d'un support papier portant le nom du fichier correspondant à chaque article ainsi que votre nom et votre numéro d'adhérent. Cela nous permet de visualiser plus rapidement et de classer vos communications. **Mais si vous n'êtes pas informatisés, faites-nous parvenir vos articles, dactylographiés de préférence (photocopies de bonne qualité).** Pensez à écrire tout nom propre en capitales.

Soyez aimables d'utiliser des polices de caractères standard (Times New Roman, Courier, par exemple) et d'éviter les caractères fantaisies et italiques pour faciliter la reconnaissance de caractères.

Ne soyez pas déçus de ne pas voir paraître immédiatement vos envois : nous devons équilibrer les thèmes des rubriques et tenir compte de la mise en page. Vos sujets sont à envoyer **uniquement au siège**, 131 rue Etienne Pédron, 10000 TROYES.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre aide.

Dates à retenir

L'Assemblée Générale du C.G.AUBE aura lieu le 3 avril 2004 aux Archives départementales de l'Aube.

Nos réunions mensuelles pour l'année 2004 s'échelonneront comme suit :

10 Janvier, 14 Février, 13 Mars, 15 Mai, 12 Juin, 11 Septembre, 9 Octobre, 13 Novembre, 11 Décembre,
à 14h30 -

Salle 101 - Maison des Associations,
63 Avenue Pasteur- TROYES

NOUVEAUX ADHÉRENTS

2137 Monsieur André COLLINET
56 Riendeau
Beauharnois J6N 2X7
QUEBEC Canada

2138 Monsieur Pierre LECERF
5 rue Diaz
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

2139 Madame Josette CLEMENT
6 rue A. Watteau
10430 ROSIERES

2140 Monsieur Daniel GARNESSON
8 rue Louis Hermann
93250 VILLEMOMBLE

2141 Monsieur Gérard BOUQUET
56 route Nationale
89100 ROSOY

2142 Monsieur André MILLEFAUT
231 rue de Bourchanin
69250 MONTANAY

2144 Monsieur Michel GRADOS
110 route de L'Etang la Ville
78750 MAREIL MARLY

2145 Monsieur Louis PAINGAT
135 rue du Grand Arbre
38140 La MURETTE

2146 Monsieur Jean Pierre PIAT
26 rue Jean de Bologne
59500 DOUAI

2147 Monsieur Pierre GARRAUD
6 La Chaussée
10220 MESNIL SELLIERES

2148 Monsieur Cyrille CAVANAGH
4 bis rue du Pont Colbert
78000 VERSAILLES

2149 Madame Béatrice JARRY
161 boul. J J Rousseau
72100 LE MANS

2150 Madame Chantal SAUTEREAU
1 rue du Pont
10340 ARRELLES

2151 Monsieur Francis FORTIER
30 Grande Rue
10410 RUVIGNY

2152 Monsieur Roger TOURTE
53 bis avenue du Mantois
78711 MANTES LA VILLE

Changement d'adresse

1389 Madame Sophie SAINGERY
Le Clos des Vignes
29 bis rue du général Leclerc
67210 OBERNAY

1864 Monsieur Philippe TOURREAU
98 bis chemin de la Boibelaude
17150 SAINT SORLIN DE CONAC

1989 Monsieur Arnaud COUTANT
11 rue Saint Jean
10230 MAILLY LE CAMP

1936 Monsieur André DIETZ
Résidence Lumière appt 1
29 Avenue Maurice Thorez
54490 PIENNES

Nos réunions ont lieu à la
Maison des Associations
63 avenue Pasteur 10000 TROYES
Salle 101 / 1er étage
de 14 h à 17 h 30

LOCALISATION DE PATRONYMES AU XVIII^E SIÈCLE

Vous souhaitez localiser un patronyme ou vous recherchez une personne dans l'Aube ?

Une recherche informatique à partir de la table globale des mariages peut vous aider.

Il suffit d'adresser au Secrétariat une demande écrite en précisant clairement l'orthographe du patronyme recherché, accompagnée d'une enveloppe timbrée à 0,50€)

* R1 -recherche par personne:
NOM et prénom

* R2 -recherche d'un patronyme:
NOM uniquement

Indiquez aussi sur quelles variantes (pas plus de deux ou trois) vous souhaitez faire porter la recherche. Vous obtiendrez la liste informatisée des mariages.

TARIF : Comme il est impossible de savoir à l'avance combien de feuilles comportera la liste, la commande fera l'objet d'un "DEVIS". **Le tarif forfaitaire d'une feuille a été fixé par le C.A. à 1€.** Dès réception du règlement, nous vous adresserons les listes informatisées.

Ensuite, vous pourrez toujours obtenir les tables des mariages du 18^e siècle avec filiation, pour vous permettre de compléter vos recherches (voir tarif catalogue.)

HOMMAGE

Adieu, Monsieur BERTHIER

C'est avec une grande tristesse que les membres du Centre Généalogique de l'Aube, dont vous avez été le président fondateur, ont appris votre disparition. Je me souviens des débuts, il y a maintenant 25 ans de cela. Une seule association avait été constituée par Monsieur de VAUGIRAUD, à Reims, pour toute la région Champagne (les Ardennes avaient conservé leur indépendance).

Vous étiez le responsable pour l'Aube.

Vous aviez fait insérer un article dans la presse locale invitant toutes les personnes intéressées par la généalogie à visiter une exposition, dont vous étiez l'instigateur, dans la "grande salle" de la bibliothèque municipale de Troyes.

Déjà atteint par le virus de la généalogie, qui commençait à se répandre, je me rendis à cette exposition où nous nous sommes retrouvés une vingtaine, séduits et perplexes devant l'écriture rébarbative des registres paroissiaux de Troyes, exposés dans des vitrines.

Vous nous avez rassurés et encouragés.

Vous nous avez invités à la première réunion qui s'est tenue chez vous, place Jean Jaurès, ainsi que quelques

unes ensuite, faute de local.

Votre longue expérience (vous nous avez révélé avoir fréquenté les Archives départementales depuis l'âge de 15 ans) nous a été bénéfique.

Vos articles érudits sur les grandes familles troyennes des XVe et XVIe siècles, parus dans la presse locale de cette époque, ont largement contribué à faire connaître le Centre Généalogique et à y attirer de nombreux adhérents.

Puis vint le moment où chaque département eut sa propre structure et ce fut la naissance du Centre Généalogique de l'Aube, dont tout naturellement vous êtes devenu président.

Encore merci, Monsieur BERTHIER, pour tout ce que vous nous avez apporté, pour votre disponibilité, votre dévouement, votre gentillesse.

Requiescat in pace. Reposez en paix avec vos ancêtres, que vous aimiez puisque vous les avez fait revivre.

Lucien Carreau (A 208)

Ils nous ont aussi quittés...



Monsieur Pierre d'AMBLY
A 1314
Décédé le 18 mars 2003

Monsieur Jackie BERNARD
A 1693
Décédé le 5 janvier 2004

Monsieur Gilbert SORET
A 1401
Décédé le 20 février 2004

*Que les familles dans la douleur trouvent ici l'expression de notre sympathie attristée
et de nos sincères condoléances.*

COMMUNICATION

QUAND ON A DES SORCIERES POUR AIEULES

Au début de cet exposé, je dois expliquer comment nous sommes arrivés, mon épouse et moi, à cette étonnante constatation : deux de ses lointaines aïeules ont péri sur le bûcher, condamnées pour sorcellerie !

En généalogie, la recherche méthodique est de rigueur, mais il arrive que le hasard ou plutôt des hasards viennent parfois faciliter la découverte. C'est ce que je vais essayer de montrer en quelques lignes.



La grand'mère maternelle de mon épouse s'appelait Louise BANZET. Elle était née à Belfort en 1882 et elle y est morte en 1933. Son père, Emile avait vu le jour à Mulhouse en 1860. La guerre de 1870 ayant fait de l'Alsace une province allemande, que va devenir la famille Banzet ? Je ne possède que peu de détails à ce sujet, mais il semble que son père Policarpe et sa mère sont restés à Mulhouse. Pour ce qui concerne Emile, la tradition familiale penche pour une arrivée en France un peu aventureuse, certainement clandestine. En effet, la suite de sa vie le montrera, Emile est plutôt du genre casse-cou. C'est ainsi qu'on a pu lire, dans un journal de Belfort, en 1917 un article qui relatait ses exploits dans les tranchées où il combattait, malgré ses cinquante-sept ans aux côtés de son fils : participant à un coup de mains dans les lignes ennemies, il a ramené six prisonniers après un combat à la grenade !

Pour en revenir à son arrivée à Belfort il semblerait qu'il ait dû fuir Mulhouse où il était devenu indésirable en commettant des actes hostiles à la puissance allemande. On

dit qu'un de "ses exploits" aurait été d'uriner contre la statue du Kaiser ! Personne ne peut le prouver mais cela est bien dans le caractère de l'homme.

C'est donc en voulant faire des recherches sur les origines de ce grand-père, figure symbolique de la famille, que ma belle-sœur s'est rendue à Guebwiller au centre de recherches de l'histoire des familles. Là, elle a appris que les Banzet n'étaient pas originaires du Haut-Rhin, mais du Bas-Rhin et elle a eu la chance d'être orientée vers un monsieur André Banzet, résidant dans le Haut-Rhin, à Ferrette, qui a étudié très profondément cette famille. Il est intarissable sur ses ancêtres et lorsqu'elle l'a contacté, il ne lui a pas été difficile d'établir une liste ascendante des aïeux du grand-père Emile et de trouver un cousinage certain avec sa propre branche.

Et c'est ainsi que nous sommes arrivés dans une région peu connue des Vosges, où pourtant, depuis la dernière guerre, un nom résonne sinistrement : le Struthof.

Cette région s'appelle le Ban de la Roche. Elle est située à l'est de la route qui conduit de Saint-Dié à Strasbourg par le col de Saales. Nous sommes aux confins de l'Alsace et de la Lorraine ; ici on parle un patois lorrain et il n'y a pas de cigognes sur les toits. C'est une région verdoyante, au pied du "Champ de Feu" avec des petits villages accrochés aux flancs de la montagne, dominés par la forêt et les vastes pâturages typiques des Vosges. Les principaux villages qui sont le théâtre des faits que je vais relater se nomment Waldersbach, Bellefosse, Belmont.

Le Ban de la Roche était une petite seigneurie indépendante et son histoire est très riche, elle a fait l'objet de nombreuses études. Dans le presbytère de Waldersbach a été installé le musée Oberlin qui est le lieu de la mémoire de cet endroit, avec notamment deux volumes intitulés "Livres des Bourgeois du Ban de la Roche" magistrale généalogie des familles de ces



WALDERSBACH - VUE GÉNÉRALE

villages. Oberlin était un pasteur du 18^{ème} siècle qui a beaucoup fait pour le bien de ses paroissiens.

Le Ban de la Roche est longtemps resté isolé des régions voisines à cause de sa situation à l'écart des axes de circulation et aussi parce que les habitants étaient, et sont encore aujourd'hui, de religion protestante alors que tout autour, c'est la religion catholique qui domine. La raison de cette différence vient du seigneur qui est protestant, donc, en application de la règle fixée par Luther, les habitants pratiquent la religion du prince. Il n'y a toujours que des temples dans les trois villages que j'ai cités.

Je dois ajouter que même encore au 19^{ème} siècle, des descriptions du Ban de la Roche le présentent, deux siècles auparavant, comme un pays sinistre avec des habitants à la limite de l'humain.

J'en étais là dans mon étude, lorsque de nouveau le hasard m'ouvrit de nouvelles perspectives. C'est sous la rubrique "Livres" de la Revue Française de Généalogie, qu'une annonce attira mon attention : on y disait que si on avait des ancêtres au Ban de la Roche qui s'appelaient Banzet, on devrait être intéressé par un ouvrage de madame Monique Marie François intitulé "Le vieillard au fin sourire". Je commande donc ce livre et dès sa réception, je constate que sa branche Banzet aboutit à l'un des ancêtres de mon épouse : Jean Banzet, né vers 1602 à Bellefosse, au pied du château de la Roche. Un nouveau cousinage était établi, et mieux, son minutieux travail de recherches m'apportait une foule d'informations sur les branches alliées, me permettant d'établir un arbre généalogique complet remontant bien avant 1600. Ce livre contient en outre une étude documentée sur l'histoire de la seigneurie. Mais il faut que j'arrive au sujet annoncé : la sorcellerie.

Madame François y consacre un chapitre important et ce que je vais vous raconter s'inspire largement de son travail qui puise lui-même ses sources aux études faites par de nombreux historiens locaux.

Nous sommes au début du 17^{ème} siècle. L'Alsace et le Ban de la Roche sont dans l'empire germanique où une vague de procès en sorcellerie va se développer pour atteindre

son paroxysme entre 1620 et 1630. Il semble que la France n'ait pas été atteinte dans les mêmes proportions.

Bien qu'il ne soit guère possible de donner des chiffres exacts, on estime à une centaine le nombre des victimes du Ban de la Roche entre ces dates. Sur une population d'environ mille habitants, la proportion est assez impressionnante. Et si j'ajoute que la plupart des exécutions concerne les femmes on peut penser qu'on assiste presque à une destruction totale de cette partie féminine de la population.

Le bûcher se dresse au col de la Perheux, au croisement des principaux chemins de la seigneurie.

Pourquoi cette vague de chasse aux sorcières ? L'explication qui vient tout de suite à l'esprit est la suivante : nos ancêtres vivent avec la peur, peur de Dieu qui punit sévèrement les fautes, peur du diable dont les prêtres brandissent la menace, peur du seigneur dont ils ne sont finalement que la chose, peur de la nature qu'ils ne comprennent pas, peur de la famine, peur des épidémies. Alors quand on a peur, il faut trouver un responsable et ce responsable, c'est évidemment le diable qui ne peut se manifester que par les femmes..

Pourquoi les gens du Ban de la Roche ont-ils peur ? Quelques explications peuvent être avancées.

Sous l'influence du seigneur, une certaine forme d'industrie s'est développée dans la seigneurie : on y exploite des mines de fer et quelques filons d'argent. Une fonderie est construite à Rothau qui fait partie de la seigneurie. La population locale non qualifiée ne peut suffire à cette expansion sinon pour des emplois subalternes car ils ne sont que des serfs ; alors le seigneur a fait venir d'Allemagne ce qu'on appellerait aujourd'hui des spécialistes : mineurs, fondeurs. Cet afflux massif de travailleurs étrangers gonfle énormément la population. Comme les serfs, attachés à la glèbe ne peuvent émigrer, cette surpopulation entraîne une profonde misère. Lorsqu'en 1610, la peste fait son apparition à Belmont, il faut des boucs émissaires et la coupable est vite trouvée,

c'est Jehannon, la femme de Dimanche George de Neuville, autre village du Ban de la Roche. Elle a mis de la poudre noire avec d'autres sorcières ! Le cycle infernal est enclenché. Un procès en sorcellerie nécessite des juges : ce sont des juristes et les pasteurs de Rothau et de Waldersbach.

Parlons maintenant des victimes. Les chercheurs en recensent une bonne centaine. Elles sont majoritairement des femmes. Peu d'hommes et en tout cas aucun travailleur venu d'ailleurs. Que leur reproche-t-on ? Pas de crimes violents, il s'agit le plus souvent de projection de poudre ou de l'application de "graisse", l'une et l'autre fabriquées avec l'aide du Diable. Waldersbach semble avoir fourni un fort contingent de sorcières. C'est ici que les lointaines aïeules de Louise Banzet, donc de mon épouse, apparaissent parmi les créatures du Diable. Qui sont-elles ?

La première est Barbe Bernard, la veuve de Nicolas Banzet. Elle était née vers 1585. Le patronyme Bernard n'est pas connu parmi les plus vieilles familles de la région. Il est vraisemblable qu'elle descende d'un de ces travailleurs allemands importés par le comte, ce nom résulterait de la francisation du patronyme Bernhard. Elle est la mère de Jean Banzet que j'ai cité ci-dessus.

A Waldersbach encore, on note parmi les victimes, Madeleine, la veuve du justicier Humbert Thon, dit le Tonnerre. Sa fille Marie épousera Jean Neuville, et leur fille Jeanne deviendra l'épouse de Christophe Banzet, le fils de Jean et de Marthe Appfel

Les archives conservent 48 procès. Le déroulement d'un procès est immuable. Il faut faire dire ou attribuer à l'accusée des actes ou des paroles qui prouvent ses accointances avec le Diable, ces aveux étant, bien entendu, obtenus sous la torture. La sorcière doit aussi avoir participé au sabbat, ces cérémonies occultes, indispensables dans le tableau. On cherche à faire dénoncer d'autres personnes, mais on assiste alors à une chose incroyable, les accusées ne dénoncent en général que des gens morts depuis un certain temps, sans que cela ne trouble la certitude des juges.

Madame François a pu consulter la confession de Madeleine Thon dont j'extrai quelques phrases, ne voulant pas être trop long :

"...Le diable lui donna quelques pièces de six gros, après qu'elle fut toute déconfortée d'avoir été battue par son mari, mais de toutes ces pièces, il n'y en avait qu'une de bonne..."

...Le diable avait une tête noire, large comme un fossier, et toute pleine de poils, avait les mains comme des pattes d'ours avec de longues griffes et les pieds fendus comme un bœuf..."

...La chair qu'elle mangea fut cuite dans des pots d'écorce de bois, à un feu bleu qui brûlait hors de terre et sans bois, à un sabbat tenu au lieu du supplice, ils ont bu une boisson qu'ils firent quérir à Saint Nabor dans des tonneaux noirs, bleus et autres couleurs, mis sur un chariot trainé par des chats en l'air..."

Madeline n'a dénoncé personne, vivant ou mort.

On pourrait encore citer d'autres monstruosité que l'on retrouve dans tous les procès de ce genre.

J'en arrive à un point qui a son importance : le procès aboutit à une sentence qui doit être exécutée par un bourreau. On désigne ici le bourreau par le mot moins horrible de justicier. Et qui sont ces justiciers ? Les membres des familles du Ban de la Roche, donc des parents des condamnés. J'ai dit tout à l'heure que Madeleine était la veuve du justicier Humbert Thon et Jean Banzet, le fils de Barbe Bernard donne comme profession : justicier.

Fait étrange, les bourreaux, ici, ne sont pas mis au ban de la société. Leurs familles gèrent la paroisse, Jean Banzet est "ancien de l'église", on dirait aujourd'hui, membre du conseil paroissial, son fils David est "receveur des biens de l'église". Ils se marient dans les familles de la paroisse, même si certaines alliances se font avec des familles un peu marginales. Comme par exemple, le mariage de Marie Thon avec Jean Neuville. Jean Neuville est fils de marcaire. Les marcaires, dans les Vosges sont ces fermiers qui vivent sur les hauts pâturages dans leurs marcaireries ; ils font de l'élevage, fabriquent des fromages et exploitent le bois. Le tourisme moderne connaît toujours ces fermes d'altitude, très fréquentées en été. Les Neuville ne sont pas originaires du Ban de la Roche, de plus leur isolement en fait des gens un peu mystérieux ce qui n'empêche pas qu'ils unissent leurs enfants aussi bien aux parents des sorcières, qu'à ceux des justiciers.

En 1630, tout à coup, les procès prennent fin, la chasse aux sorcières est terminée. Il semblerait, selon notre cousine, que ce soit le souhait du comte de Veldenz, le seigneur du lieu. Quel rôle a-t-il joué dans cette sinistre période qui est en même temps celle de la guerre de Trente Ans qui a commencé en 1618? Je n'entrerai pas dans ces considérations qui nous entraîneraient trop loin et ce n'est pas le but de cet exposé.

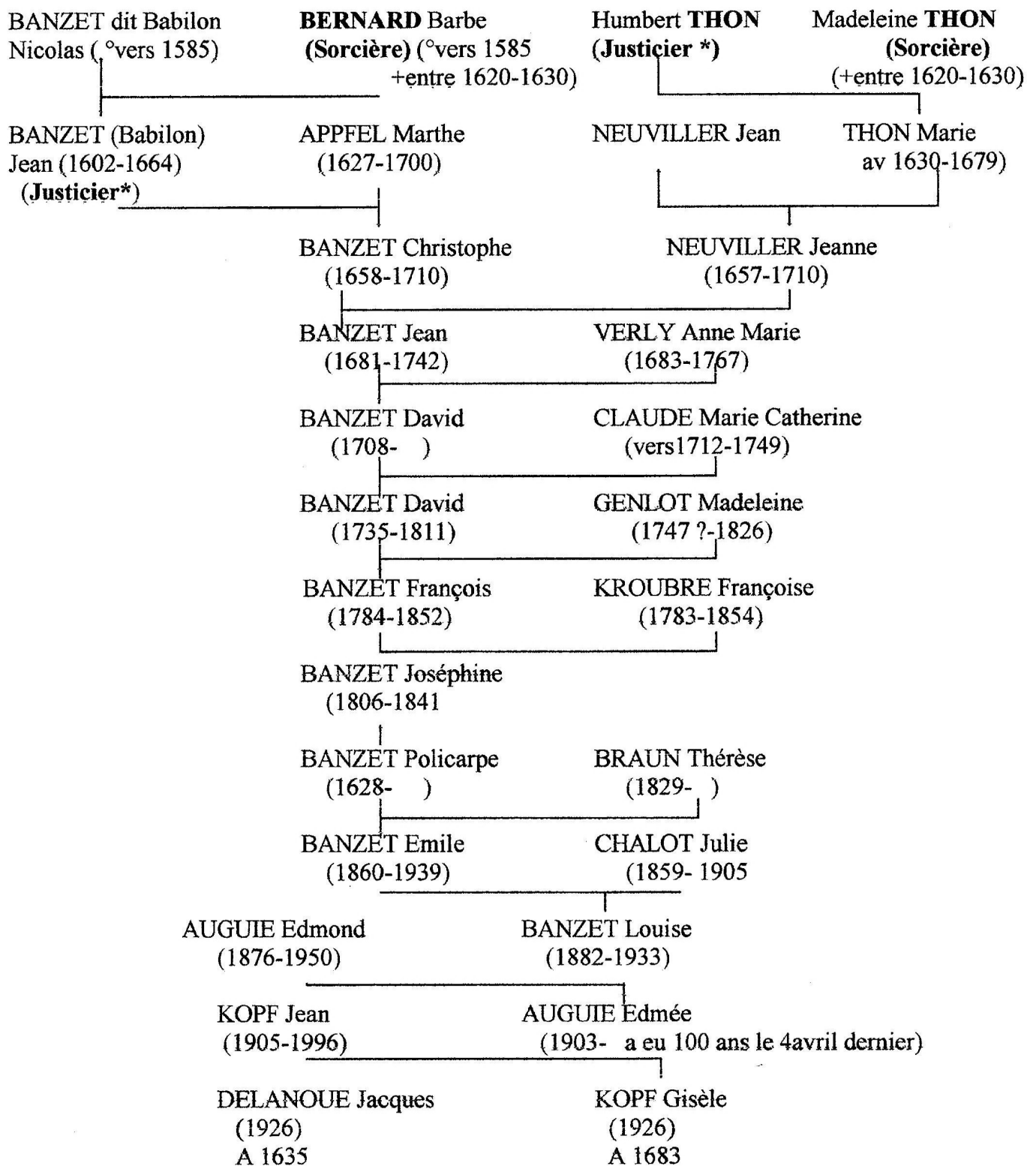
Il y aura encore un procès en sorcellerie en 1674, contre un habitant de Neuville, village de la vallée voisine. Le Ban de la Roche connaîtra encore bien des malheurs dus aux guerres, notamment la guerre de Hollande de 1672 à 1679. La vie de nos ancêtres n'était pas un long fleuve tranquille. Je terminerai en précisant que mes sources sont celles de madame Monique François, notre lointaine cousine dans son ouvrage intitulé : "Le Vieillard au fin sourire".

Et enfin j'ajouterai que le 2 juin 2000, plus de 160 descendants des Banzet se sont réunis à Waldersbach, pour une première cousinade, certains étaient venus spécialement des Etats-Unis.

J.DELANOUE (A 1635)



LISTE D'ASCENDANCE DE GISELE DELANOUE DEPUIS SES AÏEULES SORCIERES



* Justicier est le terme employé pour désigner le bourreau

DOSSIER

SORCIERS ET SORCIÈRES...

Pour compléter cette évocation, quelques histoires de sorciers et sorcières relevées dans le "Guide de l'Aube Mystérieuse" de Monsieur l'Abbé Jean Durand, pour vous donner envie de vous y plonger et de frissonner. Rappelons que ce guide comporte aussi des itinéraires pour aller voir sur place ces hauts lieux mystérieux.

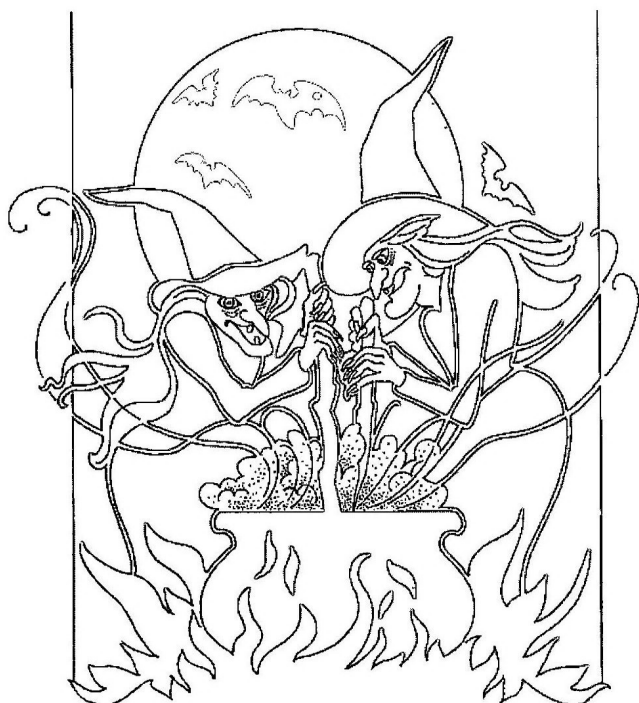
Relevé par M.F. Solignac(A853)

... à Bayel

Les sorciers se réunissaient dans le Val Larron, au Creux du Diable, dit encore le Croc du Diable et au Pré de la Cornée.

... à Bourdenay

En 1304, la sorcière, Maqueronne de Bellevillotte, opère de la façon suivante pour donner un sort : elle met sur le feu un pot rempli d'eau, elle prend de la cire blanche, la coupe en morceaux et la jette dans l'eau. Quand le tout est bien chaud, elle retire la cire, la modèle en forme de corps humain. Ensuite quelqu'un va chercher l'accoucheuse et on baptise la statue de cire (parrain et marraine indispensables), en lui donnant le nom de la personne à qui on en veut. Après cela, la sorcière prend la statue, la présente au feu et, avec une aiguille, la perce plusieurs fois à la tête en disant : "celle pour qui cela est fait, cette semaine n'aura pas sa tête". S'il le faut, on recommence la même opération, le succès est mieux assuré.



... à Chervey

Le jour de la Fête-Dieu 1594, une femme nommée Mayngotte, accusée d'être sorcière comme plusieurs autres, a été baignée en présence de plus de mille personnes au bas du foulon à écorce, ayant été liée par les jambes et par les mains... Même un homme de Gyé fut baigné et jeté à l'eau...(Mémoires de Caroguy).

... à Essoyes

Le père du grand Coliche qui était *meun'tré* (ménétrier), revenait un soir vers minuit d'une noce à Fontette où il était allé jouer de son instrument. Arrivé dans le fond des Rieppes, il se vit tout à coup en présence d'un feu d'épines d'où s'échappaient d'immenses flammes vertes, bleues, jaunes, rouges : c'était un brasier à rôtir un troupeau de moutons, un vrai feu d'enfer. Là, au milieu des diables et des sorciers, des gens chantaient, dansaient, buvaient, en chemise ou en surplis.

Terrifié, le père Coliche tremble de tous ses membres. On l'invite à jouer une valse, mais au lieu de valse il entonne *l'Inviolata* à la Sainte Vierge. Aussitôt une gifle magistrale l'étend à terre plus mort que vif... Quand il se relève, complètement abasourdi, les diables, les sorciers et leur compagnie ont tous disparu, il ne reste plus qu'un tas de cendres mouillées.

... à Javernant

Un jour qu'il accolait sa vigne, un vigneron de Javernant fut contraint par un violent orage de se mettre à l'abri sous un buisson. La pluie ayant presque cessé, au ciel il ne restait plus qu'un tout petit nuage bien noir qui paraissait descendre vers la terre. Effectivement, tout près du buisson où était le vigneron, le nuage vint s'abattre au sol pour déposer une voisine du vigneron qui avait la réputation d'être sorcière et de faire grêler les vignes des autres.

Le témoin de cet atterrissage fut absolument stupéfait, il dit à sa voisine : "Tu ne nieras pas que tu as fait un

pacte avec le diable!" Aussitôt, prenant un échelas des plus neufs et des mieux faits, il tombe à bras raccourcis sur la mégère et lui administre quelque chose de bien senti, il s'arrête seulement à la limite de ses forces.

S'étant assuré qu'elle était passée de vie à trépas, il court chez lui chercher une pioche pour l'enterrer sans autre formalité. Toutefois, en passant devant la maison de la sorcière, il fut bien surpris de voir cette vilaine femme occupée à faire une omelette. Elle le salua sur son passage avec un rire diabolique en proférant ces mots : *"Tu croyos ben m'avoir tuée, mais tu t'as trompé, ço ein bouchon qu't'as battu. Tu m'le paieras pus cher qu'au marché"*. Aussitôt dans la direction du pauvre homme épouvanté, elle souffle une flamme bleue qui vient le toucher.

Effrayé de ce qu'il avait vu et entendu, tremblant de peur et redoutant le pire, le vigneron rentre chez lui, il se met au lit : trois jours plus tard, il était mort.

... à Lesmont

En 1751 le fils d'un meunier tomba subitement malade. Très affligés, ses parents entreprirent de longs pèlerinages et le conduisirent devant plusieurs châsses de Saints. Malgré ces démarches, le mal ne fit qu'empirer, il finit par être attribué à un pauvre mendiant qui passait alors pour sorcier. On l'envoie chercher; celui-ci proteste de son innocence disant qu'il n'a aucun pouvoir maléfique, néanmoins on l'entraîne chez le meunier. Là pétilla un grand feu au-dessus duquel les gens de la maison ont suspendu un cœur de bœuf qu'ils piquent avec des aiguilles en évoquant les esprits infernaux. Subitement le prétendu sorcier est saisi par quatre bras vigoureux : il fut si bien chauffé qu'il en mourut vingt quatre heures plus tard.

... à Montgueux

On aurait noyé dans la mare (aujourd'hui comblée) une sorcière qui jouait de vilains tours aux habitants ; ceux-ci l'avaient dénoncée au seigneur à cause de ses méfaits.



... à Nogent en Othe

A minuit, les sorciers montaient sur le toit de leur maison où les attendaient leur chèvre ; tournés vers le postérieur de l'animal, ils prenaient son appendice caudal en disant selon les uns : *"Sainte Minette"*, selon les autres : *"Saute Minette"*. D'un trait, Minette les conduisait vers le sabbat *des Goluries*. Au début du XIXe siècle, le bois de *la Golurie* était encore le rendez-vous officiel des sorciers.

... à Ricey-Haut

On raconte que le ménétrier des Riceys revenait d'une noce à Gyé-sur-Seine où il avait joué du violon. Comme cela arrive en pareil cas, ce retour se fit tard dans la nuit. En descendant *le chemin de Vignelle*, proche de Ricey-Bas, le ménétrier perçut nettement des cris qui venaient du *Bois de Devoie*. Malgré une frayeur bien compréhensible, piqué par la curiosité, il s'approcha du bois. A la lueur d'une flamme immense qui s'élevait dans les ténèbres, il reconnut alors *l'assemblée du sabbat* présidée par une grande chèvre assise dans un fauteuil orné de dorures étincelantes : autour d'elle de nombreux diabolins se livraient à une ronde effrénée. N'ayant pas d'eau bénite pour chasser tout ce vilain monde, l'idée vint au ménétrier de prendre son violon, il en pinça les cordes et avec ferveur il entonna l'hymne de la Sainte Vierge bien connu, *l'Inviolata*. Aussitôt la déroute se mit dans les rangs de l'armée infernale : tout disparut.

... à Troyes

Un jour, en 1761, vers une heure du matin, trois gais lurons revenaient de souper à Saint-Martin-es-Vignes. En passant près de la chapelle Sainte-Jule établie au 4 et 6 de la rue Ambroise Cottet, juste à l'angle où cette rue prend la direction de Saint-Martin, ils virent avec surprise plusieurs personnes dansant autour d'un feu qui ne touchait pas à terre. Ensuite, lorsqu'ils eurent pénétré en ville, près de la ruelle des Chats, les trois compagnons se trouvèrent en présence d'un énorme chat noir dont les yeux flamboyants étincelaient comme des étoiles de première grandeur : *"c'est le voir-loup"*, se dirent-ils. Le plus rapproché de l'animal ramasse une pierre qu'il lance. Le chat alors s'enfuit dans la ruelle en criant : *"Diable! Diable!"*. Le lendemain, au point du jour, un apprenti serrurier vint dire à celui qui avait jeté une pierre que son maître désirait lui parler de suite. S'empressant de répondre à cet appel, celui qui était convoqué vit le maître serrurier en proie à de vives douleurs; étendu sur son lit et soulevant avec peine son bras gauche ; il lui dit : *"Voyez comme vous m'avez arrangé cette nuit; le gros chat noir auquel vous avez jeté une pierre, c'était moi; vous avez eu de la chance que je vous reconnaisse car, sans cela, vous étiez trois hommes perdus, je vous aurais dévorés... Maintenant, je vous demande le secret et gardez-le bien, si vous ne voulez pas qu'il vous arrive malheur."*

L'ORDALIE OU LE JUGEMENT DE DIEU

L'ordalie, dont l'origine remonte à la Mésopotamie, est une technique judiciaire qui consiste à accompagner le serment de l'accusateur ou de l'accusé par une épreuve : celui-ci réussira-t-il à retirer un objet d'un chaudron d'eau chaude sans se brûler la main ? à être plongé dans la rivière pieds et poings liés sans rester à la surface ?

Durant le haut Moyen Âge, alors que la religion des chrétiens touchait toute la société, cette forme de preuve était fort pratiquée. Il s'agissait de tester l'honnêteté d'un accusé, ou d'un accusateur, en le soumettant à une épreuve au travers de laquelle Dieu pourrait se manifester. L'épreuve n'était imposée par quiconque, mais bien demandée par celui qui voulait la passer afin de prouver ses dires.

L'ordalie se pratiquait sous deux formes: unilatérale ou bilatérale. L'ordalie unilatérale consistait à faire éprouver au corps quelque douleur ou blessure (fer rouge à tenir en main, immersions pendant plusieurs minutes,...) et de voir, non pas comme on le dit souvent si le corps en était affecté, - car il l'était certainement, - mais si le corps s'en remettait bien ou mal. Si les blessures guérissaient vite et n'entraînaient pas d'effet second, la personne devait certainement dire la vérité, parce que Dieu était avec lui.

L'ordalie bilatérale, qui se pratiquait dans les cas où deux personnes se contredisaient afin de savoir laquelle disait la vérité, est en fait l'ancêtre du duel. Les deux personnes se battaient et celle qui remportait le combat remportait le jugement aussi. Il avait été désigné par Dieu en gagnant.



L'ordalie connut un franc succès jusqu'aux XII-XIIIème siècles. A cette époque, l'Église commença à se dire que la justice des hommes ne devait pas être faite par Dieu puisqu'il ne jugerait les actes de tous qu'au moment du Jugement dernier. On préféra alors à l'ordalie des modes de preuve plus objectifs : le témoignage (témoins proposés par les parties), l'enquête (convocation de témoins par les juristes) ou encore la preuve écrite, plus rare mais tout de même en expansion. Finalement, l'Église trancha la question et interdit l'ordalie lors du quatrième concile de Latran (1215), disant que celle-ci consistait en une mauvaise utilisation de la religion au profit des hommes. L'Église fut appuyée par les rois de l'époque, surtout Saint-Louis (1226-1270), ainsi que par les villes qui commençaient à prendre leur indépendance.

Le duel parvint tout de même à survivre, mais on lui donna quelques formalités, afin qu'il perde son caractère de vengeance privée.



En Champagne, le recours à l'ordalie donna lieu à un vaste débat vers la fin du XVI^e siècle. Il s'agissait de juger une femme accusée de sorcellerie par le juge de Dinteville.

"Jeanne Simoni déclare qu'elle est femme de bien, non chargée de sortilège et ne sachant ce que c'était..."

Un nommé Beauvallet exerçait la justice de Dinteville en Champagne comme plus ancien praticien du siège en l'absence du juge. Quelqu'un lui dit qu'un certain Sébastien Breton et Jeanne Simoni, sa femme, habitants de Dinteville, étaient sorciers. Sur-le-champ, sans attendre aucune plainte, ni aucune dénonciation, il fait informer à la requête du procureur fiscal et entend quatre témoins. Les jours suivants, il en entend neuf autres et fait mettre les deux prétendus sorciers en prison.

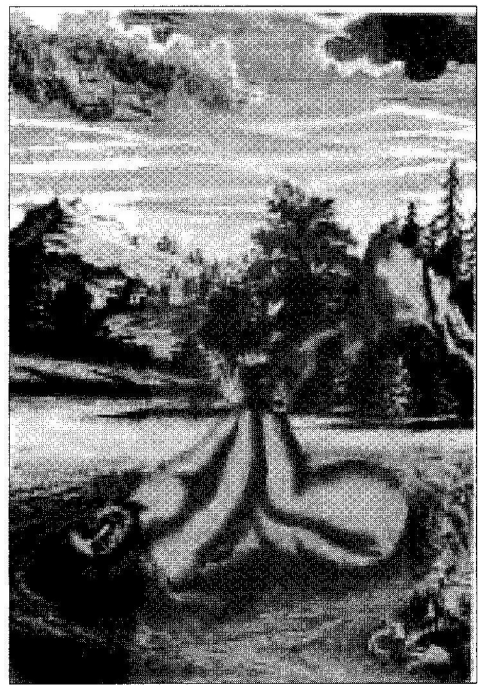
Dans l'interrogatoire qu'il leur fait subir, ils dirent qu'ils ne savaient de quoi on voulait leur parler et nièrent tous les faits qu'on leur imputait. La femme surtout assura qu'elle ne reconnaissait qu'un Dieu pour maître, soutint qu'elle n'avait jamais assisté à aucune assemblée de sorciers et que son mari ni elle n'avaient, de leur vie, ensorcelé ni empoisonné hommes ni animaux.

Le procureur fiscal requit qu'avant que de procéder au récolement et à la confrontation des témoins, le mari et la femme fussent rasés par tout le corps, qu'ils fussent ensuite conduits à la rivière, en eau de suffisante profondeur, pour y être plongés à l'effet d'éprouver leur sortilège et tout cela était, selon lui, conforme à l'usage.

Sur ce réquisitoire du 15 juin 1594, le juge ordonne que Jeanne Simoni sera tondue et rasée et ensuite plongée dans la rivière d'Aube et, sortant de la rivière, entendue sur le fait de l'accusation.

Il dresse un procès-verbal portant que *" le jugement a été prononcé à Jeanne Simoni et qu'elle a consenti à être rasée et baignée. Qu'à l'instant, le juge l'aurait fait conduire en sa présence sur le bord de la rivière, près d'une fosse à côté du grand pont, assisté de Postel, procureur fiscal et de messire Nicolas Roussel, curé, et de presque tous les habitants de Dinteville et bourgs prochains. "*

Sur le bord de la rivière, Jeanne Simoni, déclare qu'elle est femme de bien, non chargée de sortilège et ne sachant ce que c'était. Après lecture à elle faite de ses interrogatoires et réponses, elle consent à l'exécution du jugement interlocutoire. Elle est dépouillée par ordonnance du juge qui lui fait lier les pieds et les mains et jeter à l'eau profonde, en un endroit de sept à huit pieds et ce, par trois différentes fois, à chacune desquelles, elle revenait sur l'eau sans se mouvoir. Chaque fois qu'on la retirait, le juge l'admonestait tout haut de dire vérité. Elle persistait toujours dans ses réponses et soutenait qu'elle était femme de bien. Il ne paraissait pas qu'elle eût bu une seule goutte d'eau



Ce procès verbal est signé du juge et du procureur fiscal. La procédure se continue. Le mari et la femme sont interrogés de nouveau. Celle-ci persiste toujours dans ses réponses. Elle se met à genoux, prie Dieu, Jésus-Christ, la Vierge Marie de faire paraître son innocence et déclare hautement que ceux qui avaient déposé contre elle, au contraire, étaient damnés.

Après le récolement et les confrontations des témoins, le juge l'interpelle de déclarer si elle est marquée comme sont ceux qui sont entichés de sorcellerie et ordonne qu'elle sera dépouillée toute nue et visitée par des femmes pour voir si elle a la marque de ceux qui président au sabbat.

Quatre femmes sont nommées pour faire cette visite.

Le procès-verbal porte *" qu'après serment par elles prêté, elles avaient vu et visité Jeanne Simoni dépouillée de ses vêtements et chemises ; qu'on lui avait trouvé une petite cicatrice sur le corps, au dessous de l'épaule gauche de la largeur d'un sou, carrée et en façon de losange et un peu plus bas une petite tache blanche et ronde au périnée ; une autre tache et cicatrice comme d'une plaie recousue laquelle elle avait déclaré lui avoir été faite par un bœuf qui l'avait frappée de ses cornes lorsqu'elle était enfant. Quant à la marque au-dessous de l'épaule, que c'était son seing. "*

Le juge trouva dans toute cette procédure la preuve évidente que la pauvre Simoni était une sorcière et par jugement du 7 juillet 1594, signé Renard, Jacquinot, Le Grand, Champeau, Collin, elle fut déclarée atteinte et convaincue de crime de sortilège et maléfice ; pour réparation de quoi elle est condamnée à être pendue et étranglée, son corps brûlé et réduit en cendres ; en dix écus d'amende envers le seigneur de Dinteville et aux dépens du procès ; le surplus de ses biens acquis et confisqués. "

Sébastien Breton, son mari, est banni pour dix ans de la terre et seigneurie de Dinteville, condamné en six

écus d'amende et aux dépens fait à son occasion et ses biens confisqués.

Le chagrin et la violence des tourments avaient fait mourir Jeanne Simoni avant son jugement. Rien ne fut capable d'arrêter le juge, il le fit lire au cadavre, qu'il livra ensuite à l'exécution. Il le fit conduire au carrefour de Dinteville la corde au cou, le fit attacher à un poteau et ensuite jeter au feu. Cette exécution fut faite en présence de plusieurs notables de la paroisse et des environs et particulièrement de messire Félix Simon, prêtre chapelain de la chapelle de Dinteville.

Le procès-verbal porte encore que la sentence fut signifiée à Breton, qu'il déclara qu'il y acquiesçait et signa. En conséquence, on lui fit commandement de sortir du lieu.

Le même jugement fut signifié à Jean Breton et Jean Bertrand, tuteurs des enfants des condamnés. Ils firent appel de la procédure, sentence et exécution et demandèrent la permission de prendre les juges à partie, c'est-à-dire de dénoncer tous les abus et irrégularités qu'ils avaient commis tout au long de la procédure. Ce qui leur fut accordé. (...)

Les juges disaient pour leur défense que, quoiqu'il n'y eut point de dénonciateur, l'accusation avait pu être poursuivie comme dans les crimes de lèse-majesté, en haine de l'idolâtrie des sorciers qui renoncent à Dieu.

Que la preuve par l'eau froide avait succédé à plusieurs autres épreuves qui étaient en usage autrefois. Que cet usage était encore en vigueur dans la Champagne où la terre de Dinteville est située, dans l'Anjou, dans la Maine. On croyait dans ces provinces que quand on jetait à l'eau un homme accusé de sortilège, s'il surnageait, c'était une preuve qu'il avait un pacte avec le démon.

A l'égard de la procédure faite contre la cadavre de la femme, il n'y avait aucune nullité à y opposer. Le jugement ayant été prononcé au mari, c'est comme s'il l'eut été à la femme même, puisqu'un mari doit être regardé comme le curateur né du cadavre de sa femme.

Quant à la peine prononcée, ceux qui l'avaient subie la méritaient, leur crime était constant par les dépositions des témoins qui avaient articulé et attesté le bruit public. D'ailleurs les juges avaient cru reconnaître les caractères du démon dans les cicatrices trouvées sur le corps de Jeanne Simoni

" L'arrêt du 1er décembre 1601 fit défense aux juges de Dinteville et à tous autres d'user de la preuve par eau dans les accusations en sortilège... "

Mais les preuves qui ont été employées par les juges de Dinteville, loin de pouvoir être regardées comme juridiques, sont contraires aux bonnes mœurs (les accusés, souvent des femmes étaient jetées nues dans la rivière) et à la piété. Il n'est pas permis pour chasser les diables d'user d'art diabolique, ni pour réprimer la magie de faire une contre magie telle que l'épreuve ordonnée par le juge de Dinteville.

Messire Servin qui porta la parole en qualité d'avocat

général de cette affaire, fit voir qu'il était nécessaire que la cour fit un règlement qui proscrivit absolument l'immersion au fond de l'eau comme pouvant faire périr l'accusée et n'étant d'aucun secours pour la découverte de la vérité que l'on cherche.

En effet, rien n'est plus contradictoire que cette prétendue preuve. Si c'est par art magique que ceux sur qui on fait usage se soutiennent sur l'eau, ils ne peuvent pas choisir plus mal le moment d'employer cet art, puisqu'en se préservant du danger d'être noyé, ils acquièrent contre eux-mêmes une preuve qui doit infailliblement les conduire au plus cruel supplice.

Quant à la procédure, M. Servin observa qu'elle était pleine de nullités et de barbarie. De tout temps, il a été défendu aux juges inférieurs de faire exécuter un jugement portant condamnation à mort et à peine afflictive avant qu'il eut été confirmé par le juge souverain.(...)

Il est encore une autre maxime qui a été puisée dans l'humanité et qui est de tous les temps et de tous les pays, c'est que la mort éteint le crime, en sorte que, quand un accusé meurt pendant l'instruction de son procès et même avant l'exécution du jugement en dernier ressort, l'accusation et le jugement sont regardés comme non venus et il meurt comme s'il était innocent. Son crime est oublié, la tache qui serait restée imprimée à sa mémoire et qui aurait rejailli sur sa famille est effacée. En un mot, pour user des termes consacrés au palais, il meurt : *integri status*. Les juges de Dinteville n'ont donc respecté aucune règle et ont passé par-dessus tous les égards lorsqu'ils ont continué leur procédure contre le cadavre de Jeanne Simoni.

Ils ont pris, il est vrai, la précaution de dire qu'ils avaient regardé son mari comme curateur au cadavre. Mais, outre que cette création d'un curateur, quand elle aurait été régulièrement faite, ne réparait pas les torts qu'ils avaient et de poursuivre un accusé après sa mort, celui qu'ils avaient chargé de cette fonction ne pouvait la faire. Accusé lui-même du crime pour lequel on poursuivait le cadavre de sa femme, n'était-il pas assez chargé du poids de sa propre défense sans être encore obligé de songer à celle d'un autre ?

Quant aux informations, les témoins dont elles étaient composées ne parlaient que du bruit commun. Et le bruit commun peut-il jamais être un motif suffisant pour asseoir un jugement de mort ?

Enfin, il faut être, ou bien prévenu, ou bien ignorant, pour regarder des cicatrices qui se trouvent sur le corps d'un accusé comme des caractères de démon.

Sur ces conclusions intervint l'arrêt le 1er décembre 1601 qui fit défense aux juges de Dinteville et à tous autres d'user de la preuve par eau dans les accusations en sortilège. (...) Toute la procédure et les exécutions des jugements rendus tant contre Jeanne Simoni que contre son mari furent déclarées nulles et il fut enjoint au juge et au procureur fiscal de Dinteville de comparaître en la Cour dans le mois avec défense d'exercer leurs charges à peine de faux. (suite p.18)

ILS ONT VÉCU À ...

AVANT-LES-MARCILLY

Rôles des Tailles pour l'année 1498

Archives départementales de l'Aube, C2082

Par Alain BROQUET (A1494) avec le concours de Marie-France FEVRE (A553)

ADAM, Claudin, 3s4d
ADAM, Jaques, 4s4d
ADAM, Jehan le jeune, 22d
ADAM, Marmot, 4s4d
ADAM, Pierre, 2s6d
ADMET, Didier, 6s9d
ADMET, Estienne, 13s5d
ADMET, Perrin, 11s8d
BLASQUE Lyenin, 4s10d
BONNET, Pierre, 22d
CHARRON, Jehan, 2s
CHASSAGNE, Pasquet, 4s4d
CHERPENTIER, Jaques, 13s4d
CHERPENTIER, Jehan, 7s3d
CHERPENTIER, Pierre, 9s7d
DARAT, Pierre le jeune, 2s9d
LE DARAT, Jaques, 18d
LE DARAT, Perrin, 10s2d
DAUSSANGE, Estienne, 3s9d
DAUSSANGE, Felix, 2s10d
DAUSSANGE, Jehan, 22d
DAUSSANGE, Pierre, 14s6d
DELESPINE, Jehan, 8s
DENISOT, Jehan, 2s5d
DOGNY, Colinot, 2s
FONTAINE, Claude, 22d
FONTAINE, Jehan, 2s6d
GARNIER, Jehan l'aisne, 5s5d
GENERAT, Andre, 5s
GENERAT, Claudin, 3s8d
GENERAT, Estienne, 3s6d
GENERAT, Felix, 19s

GENERAT, Philippe, 3s11d
GENERAT, Remy, 2s4d
GIMEAU, Jehan, 11s
GROSMORS, Jaques, 5s
HERLUYSON, Jehan, 15s
HODOYN, Didier, 11s8d
HUGNART, Colin, 7s4d
•HUGNART, Jehan, 2s2d
HUGNART, Petit-Jehan, 8s
HUYART, Estienne, 14s
JUCHAT, Felipot, 2s5d
JUCHAT, Jaques, 2s10d
JUCHAT, Jehan l'aisne, 6s5d
JUCHAT, Jehan le jeune, 3s5d
LAURENCEAU, Guillaume, 2s
LEGER, Anthoine, 4s6d
LEGER, Noel, 3s10d
LOYS, Guillaume, 4s4d
LOYS, Jehan, 5s2d
LOYS, Pierre, 3s8d
MARMOT, Jehan l'aisne, 2s8d
MARMOT, Jehan le jeune,
2s10d

MARTIN, Symon, 4s3d
MERCEAU, Andry, 2s9d
MOSART, Girard, 5s10d
MOSART, Symon, 5s3d
PERROTEAU, Jehan, 10s
PICHOT, Jehan, 8s
PISOT, Estienne, 8s
PISOT, Noel, 8s
PISOT, la veuve feu Jehan, 3s
PONCE, Claudin, 3s2d
PONCE, Jehan, 4s7d
PRESSORS, Jacques, 11s9d
PRESSORS, Jehan, 10s9d
PROT, Guillaume, 4s10d
PROTEAU, Gillet, 3s10d
PROTEAU, Jehan, 5s5d
PROTEAU, Noel, 8s10d
PROTIN, Guillaume, 19s
PROTIN, Jacques, 2s6d
VILLAIN, Jehan, 18d
VILLERS, Denisot, 2s8d
VILLERS, Symon, 2s8d
VILLERS, Thevenin, 3s9d

RENCONTRE GÉNÉALOGIQUE INTER-RÉGIONALE

Vous qui avez des ancêtres hors du département de l'Aube, retenez cette date:
Sur le thème "GÉNÉALOGIE SANS FRONTIÈRES", le Centre Généalogique de la Haute Marne organise les 24 et 25 Avril 2004, une rencontre à BOURBONNE LES BAINS (52) où les Cercles Généalogiques de Lorraine, Champagne, Alsace, Franche-Comté seront présents. Des animations sont prévues, conférences, expos...etc. Le Centre Généalogique de l'Aube y participera également. Rendez vous donc :

Salle du Clocheton de 9h30 à 18h30 BOURBONNE LES BAINS

NOS PERSONNAGES CÉLÈBRES

La descendance directe de DANTON mythe ou réalité ?

Le bulletin Aube-Généalogie n°7 (1998) était consacré pour une grande part à Georges Jacques Danton, un des personnages clé de la Révolution Française, natif d'Arcis-sur-Aube, condamné à la peine de mort et exécuté à Paris le 16 Germinal An 2 (05.05.1794) à l'âge de 34 ans.

Récemment dans un courrier un lecteur exprimait son regret de n'avoir pas trouvé dans le bulletin précité la descendance directe de Danton.

Pour combler cette lacune il suffit de copier les travaux réalisés par les historiens locaux : Thévenot en 1904, Mgr Ecalte en 1909, Destainville en 1928 complétés par Granata en 1989.

En fait nous reprenons ici le canevas établi par ces historiens avec de nouvelles recherches généalogiques et une lecture rigoureuse des actes qui nous permettent aujourd'hui de nuancer, voire rectifier, certaines affirmations passées.

Deux orphelins

De son mariage à Paris en 1787 avec Gabrielle Antoinette Charpentier, Georges Jacques Danton laissait à son décès en 1794 deux garçons nés à Paris : l'aîné Antoine 4 ans °18.06.1790 et François Georges 2 ans °02.02.1792. Ces deux enfants sont orphelins car leur mère était déjà décédée (10.02.1793).

Ce sont les grands parents Charpentier à Paris qui vont élever les enfants. En 1805, ils sont ramenés à Arcis chez leur grand mère paternelle, Jeanne Madeleine Camut, épouse en secondes noces de Jean Recordain, filateur de coton.

Une descendance inattendue

Les frères Danton resteront célibataires, ils vivent ensemble retirés à Arcis dans la grande maison achetée par leur père en 1791, proche le pont sur l'Aube, n° 9 rue des Ponts ; y demeure également leur cousin germain Georges Marie Menuel, époux de Marie Adélaïde Seurat. (voir le tableau en annexe)

C'est Arsène Thévenot qui nous dit : les Danton ont à leur service une domestique, Sophie Rivierre native d'Ormes près d'Arcis ; la jeune femme attend un enfant, et sur le registre de l'état-civil d'Ormes on apprend que c'est la sage-femme, Marie Reine Pétilion, qui déclare la naissance de Sophie Octavie le 3 mars 1828, "née de Sophie Rivierre 25 ans, est accouchée dans la maison de son père".

Une chose est claire, le père est inconnu. On relate qu'à l'époque les langues allèrent bon train "c'est un des frères Danton le père de l'enfant". Vrai

ou faux, ce sera cet enfant qui perpétuera la descendance des fils Danton, mais qui était Sophie Rivierre ?

Les RIVIERRE à Ormes

C'est grâce au recensement de 1820 que l'on pénètre chez les Rivierre : Sophie est présente, elle a 17 ans, elle est entourée de ses parents, René Rivierre, 56 ans, manouvrier et Françoise Marguerite Beaugrand, 46 ans ; ses frères et soeur sont : Nicolas, 26 ans, sourd et muet de naissance, Jean Jacques, 24 ans, Pierre, 23 ans, Julie, 20 ans, Henri, 18 ans et Ambroise, 14 ans (+23 ans) ; les garçons sont fabricants de bas sauf Jean Jacques domestique. Les parents de Sophie s'étaient mariés au Chêne, près d'Arcis le 10.05.1792, ils étaient cousins du 3e au 4e degré.



Après la naissance en 1828 de Sophie Octavie (fille naturelle) on peut penser que sa mère restera quelques années à Ormes pour élever sa fille ; deux de ses frères se marient l'un en 1826, l'autre en 1830 et à son tour, Sophie Rivierre, 31 ans, épouse à Ormes le 09.08.1834 Paul Prosper Jacquemin, 22 ans, fils d'un sabotier de Ramerupt, d'où quatre enfants (demi-frères et demi-soeurs de Sophie Octavie) : Marie Florentine ° 1835 et Ernest Camille ° 1838 à Ormes, Louise Octavie ° 1839 et Louis Roch ° 1844 à Arcis, c'est là que leur mère décède quatre ans plus tard le 25 mars 1848 rue St Etienne, à l'âge de 45 ans.

Qui est le père de Sophie Octavie ?

Nous savons que depuis sa naissance en 1828 elle porte le nom de sa mère : RIVIERRE, le père ne s'étant pas manifesté, l'enfant n'a pas été reconnu. S'il n'est pas possible de répondre à l'interrogation, et indépendamment des "on-dit", on peut penser que c'est l'un des frères Danton, le père.

En effet, dans les recensements d'Arcis-sur-Aube, on découvre chez les frères Danton :

- en 1836, la présence de la petite Sophie Octavie 8 ans (et deux domestiques), elle est recensée sous le nom de Sophie Octavie Danton.
- en 1841, était-elle en pension ? elle n'est ni chez les Danton, ni chez les Jacquemin-Rivierre qui ont quitté Ormes en 1838 avec leurs enfants et demeurent à Arcis, rue St-Etienne.
- en 1846, elle a 18 ans et de nouveau, elle est recensée chez les Danton mais cette fois sous son vrai nom : RIVIERRE.

Les Danton, très probablement, ont assuré l'instruction et l'éducation de la jeune fille en accord avec sa mère, car ils ont des projets pour leur protégée. Faut-il en conclure qu'elle est la fille de l'un d'eux ? C'est possible mais en l'absence d'un acte officiel, il faut rester prudent à l'instar d'Arsène Thévenot qui, en 1904, écrivait au sujet d'Antoine Danton "il passait" pour être le père de Sophie Octavie.

Le choix d'un mari

On a déjà évoqué le décès de Sophie Rivierre épouse Jacquemin en mars 1848 ; trois mois plus tard, le 18 juin, François Georges Danton, frère cadet d'Antoine "très affecté par les événements révolutionnaires du printemps 1848" décédait à son tour âgé de 56 ans.

Antoine Danton veut mettre à exécution ses projets pour assurer sa descendance : adopter Sophie Octavie et la marier à un jeune homme qu'il connaît bien, Louis André Menuel clerc de notaire à Arcis. Il est fils d'André Menuel, cultivateur à Pouan, décédé prématurément en 1841 à 42 ans et petit-fils de Louis Jacques Menuel, un vrai "personnage" : notaire royal et laboureur puis meunier à Pouan, il avait épousé en secondes noces, à Viapres-le-Petit en 1787, Marie

Anne Guillaume, fille du "Seigneur" de Viapres d'où huit enfants tous nés à Pouan. (voir ascendance Menuel sur tableau en annexe).

L'adoption, mode d'emploi

Pour engager la procédure d'adoption, Antoine Danton devra attendre la majorité de Sophie Octavie. Elle aura 21 ans le 3 mars 1849, en outre, il devra apporter la preuve que "dans sa minorité et pendant six ans au moins, il a fourni des secours et donné des soins non interrompus" à Sophie Octavie. (art.345 et 346 Code civil 1846).

Une autre conséquence de l'adoption concernera l'état-civil : "l'adopté aura pour obligation d'ajouter à son nom propre celui de son adoptant" (art.347 Code civil).

C'est dans le registre des naissances d'Arcis-sur-Aube que l'on trouve l'acte n°32 du 25 juillet 1849 intitulé : "Adoption par Antoine Danton de Sophie Octavie Rivierre". Il relate la procédure suivie (art. 353 à 360 Code civil) : la Justice de paix, le Tribunal de 1ère instance et l'Arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 7 juillet 1849. Sans opposition le maire procède alors à la "célébration de l'adoption et déclare au nom de la loi que le sieur Danton a adopté et adopte demoiselle Sophie Octavie Rivierre, acceptante".

Remarque : si les archives notariales et de la justice d'Arcis ont été détruites par faits de guerre, nous avons obtenu auprès des Archives de Paris la copie de l'Arrêt de la Cour d'Appel précisant, entre autres, que "le présent arrêt sera imprimé à 50 exemplaires et affiché à Paris (...) et à Arcis..."

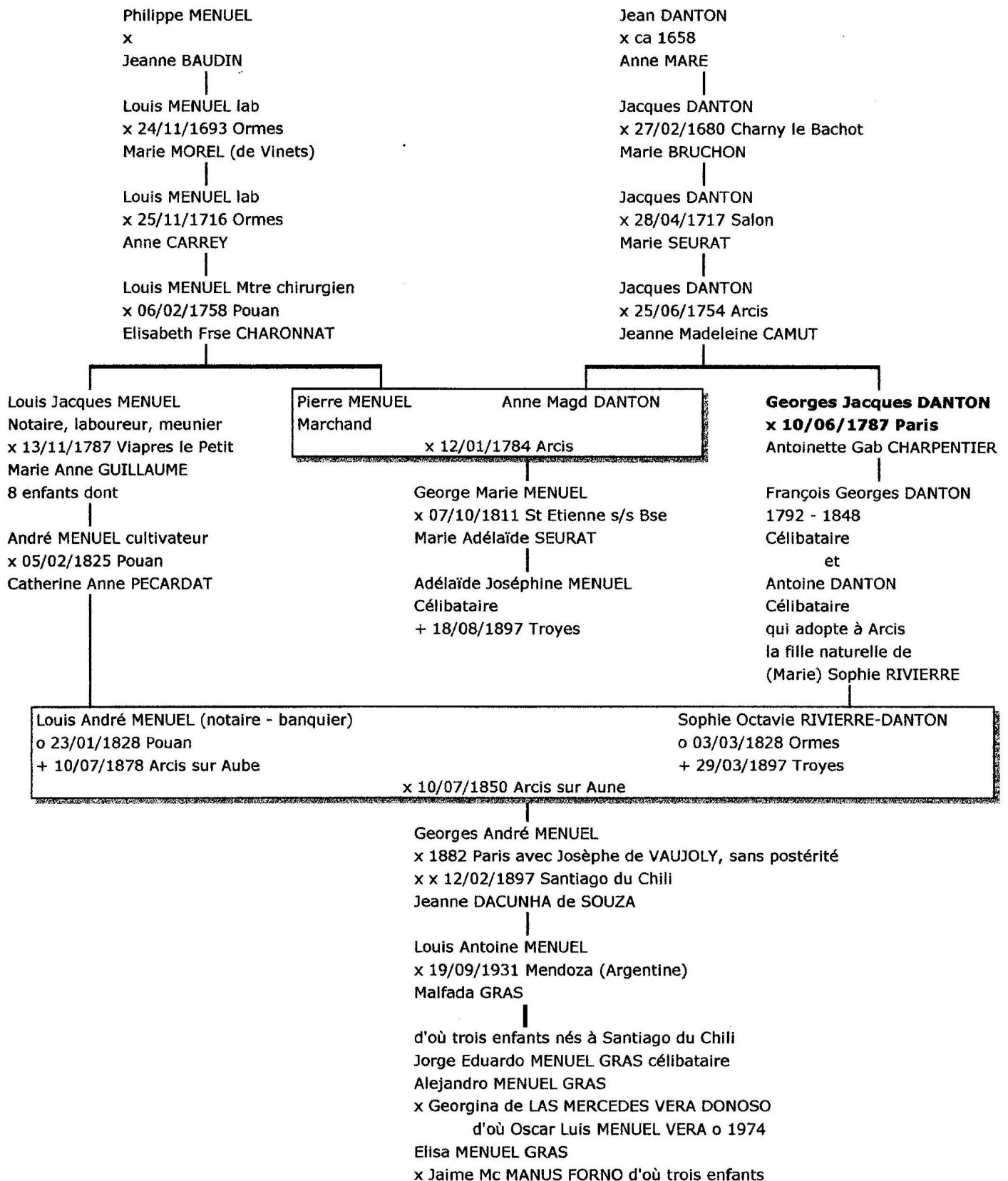
Le mariage

C'est l'aboutissement du projet d'Antoine Danton dans l'attente d'une descendance. Le 10 juillet 1750, à Arcis, Louis André MENUEL, 22 ans, fils de + André Menuel et Anne Catherine Pécardat, propriétaire à Pouan, épouse Sophie Octavie RIVIERRE-DANTON, 22 ans. C'est le seul nom qui



Alliances MENUUEL-DANTON à Arcis-sur-Aube

Par Georges-Henri MENUUEL (A624)



apparaîtra sur tous les actes de l'état-civil la concernant. La forme "*Sophie Octavie Danton*", rencontrée chez les historiens, est une entorse à la rigueur généalogique.

Deux ans et demi se sont écoulés depuis le mariage quand on apprend la naissance d'un fils : Georges André MENUEL ° 08.12.1852 à Arcis. Le premier témoin est ... Antoine Danton (il décèdera le 14.06.1858 à 68 ans).

Les affaires, la politique, la ruine

Louis André MENUEL achète une étude de notaire en 1857. En 1865, il la revend pour fonder une maison de banque. Il est aussi maire d'Arcis (de 1861 à 1877) et conseiller d'arrondissement

En 1877, pour les élections législatives, il signe le manifeste du Comité conservateur de l'Aube : c'est l'échec et ce revers lui vaut de violentes attaques des républicains vainqueurs. Le 10 juillet 1878, date anniversaire de son mariage, il décède brutalement (?) âgé de 50 ans.

Son fils unique Georges André MENUEL, 26 ans, lui succède à la banque. Il épouse à Paris, en décembre 1882, Marie Joséphe de Vaujoly . En 1887, une situation financière difficile aboutit à la banqueroute, sa femme demande le divorce, la grande maison des Danton est vendue et Sophie Octavie RIVIERRE-DANTON, sa mère, se retire à Troyes avec sa cousine Georgette (Adélaïde Joséphine) Menuel dans le faubourg de Preize, 18 rue Beaujan.

C'est là qu'elles décéderont, Sophie Octavie le 29 mars 1897 à 69 ans, Georgette, cinq mois plus tard, à 85 ans. Elles vivaient en compagnie d'une "dame de confiance" Anne Louise Delatour, 73 ans, d'Arcis.

Georges André MENUEL, dit Menuel-Danton, tente de trouver un emploi à Paris ; sans résultat, il s'expatrie au Chili en 1894. C'est là qu'il épouse en secondes noces, le 12 janvier 1897, Jeanne Dacunha de Souza, veuve Hamel, d'où Louis Antoine MENUEL ° 15.09.1901 Santiago du Chili. Sa seconde épouse décède en 1905 et l'année suivante, George André MENUEL meurt subitement dans la rue, le 11 mai 1906, dans sa 54e année.

Le 19.09.1931, Louis Antoine MENUEL épouse à Mendoza (Argentine) Malfada Atlantida Gras d'où trois enfants nés à Santiago :

- Jorge Eduardo MENUEL GRAS ° 10.07.1932, célibataire
- Alejandro MENUEL GRAS ° 22.02.1935 x Georgina de las Mercedes Vera Donoso (en Australie) d'où Oscar Luis MENUEL VERA ° 1974, le seul pouvant garder le nom MENUEL
- Elisa MENUEL GRAS ° 02.08.1941 x Jaime Mc Manus Formo d'où Jaime Luis ° 1964, Christian Andrès ° 1967, Francisco Jaime ° 1969.

Louis Antoine MENUEL était encore vivant en 1990, âgé de 89 ans.

Epilogue

Dans le cimetière d'Arcis, on trouve trois pierres tombales côte à côte, les noms et les dates sont gravés dans la pierre. La première, à gauche, Antoine Danton puis François Georges Danton, sur la troisième on lit : "*Ici repose Sophie Octavie RIVIERRE-DANTON veuve de Louis André MENUEL ancien maire d'Arcis décédé à Troyes le 29 mars 1897 dans sa 69e année*"

Sophie Octavie avait quatre demi frères et soeurs nés Jacquemin, deux d'entre eux se marient à Arcis, Ernest Camille Jacquemin en 1861 et Louise Octavie Jacquemin en 1864. Les mariages sont célébrés par le maire d'Arcis, Louis André MENUEL... Savaient-ils seulement que celui-ci était leur beau-frère ?

Sources

Notice généalogique et biographique sur le Conventionnel Danton, Arsène Thévenot 1904

Danton filiation et descendance, Mgr Ecalle 1909

Autour de Danton, Albert Mathiez 1926

Au sujet d'une généalogie de Danton, H. Destainville 1929

Généalogie Danton, Intermédiaire des chercheurs et des curieux, I.C.C. p.165 à 169, fév. 1964

Danton, suivi de sa généalogie, Joseph Granata 1989

Gé-Magazine n° 85 p.6 Mme Lagrange 1990

Archives Départementales de l'Aube

Les cinquantes codes ou lois des Français, chez Martial Ardant, Paris 1846

Georges-Henri Menuel (A624)

L'ordalie ou le Jugement de Dieu

(suite de la page 13)

Cependant, il ne paraît pas que cet arrêt ait guéri sitôt le préjugé où l'on était que l'épreuve par l'eau est un moyen sûr d'acquiescer la preuve de la magie. Plusieurs cas furent avérés encore à la fin du XVIIe siècle à Sedan, aux confins de la Lorraine, en Champagne, en Bourgogne et surtout l'épreuve qui s'est faite à Montigny le Roi, à trois lieues d'Auxerre (en juin 1696) qui fit beaucoup de bruit, où l'on fit subir l'épreuve à sept personnes, hommes et femmes, accusés de sorcellerie. L'épreuve se fit devant plus de 600 personnes.

Ça n'a été qu'avec beaucoup de peine qu'on est venu à bout de bannir ces procédés entièrement. Ils se pratiquaient encore dans la première moitié du XVIIIe siècle.

Collecté par Marie-France Solignac (A853)

Sources

Causes célèbres et intéressantes avec les jugements qui les ont décidés ; rédigées de nouveau par M. Richer, Amsterdam, M. Rhey, 1772-1788, tome IV.

<http://www.revues.org/calenda/nouvelle1804.html>

<http://www.merveilleux.org/curiosites/ordalies.htm>

<http://www.genealogy.tm.fr/Chronique/chronique7.htm>

LES COMMUNES AUBOISES

LA VIE ÉCONOMIQUE À SAINT PHAL

Conseil municipal du 15 juin 1816, heure de deux après midi.

Tarif pour l'emplacement des foires:

Le Conseil municipal assemblé à l'effet de proposer un tarif sur l'emplacement du Champ de foire de la commune de St Phal, conformément à l'arrêté de M le Conseiller d'Etat, préfet du département en date du 25 mai dernier

Arrête

Qu'il sera payé par les marchands forains et par chaque foire, ainsi que par les marchands de bestiaux suivant la taxe dont le détail suit :

Les marchands: drapier, bijoutier, orfèvre, tanneur, quincaillier, mousseline, soierie et autres étoffes ainsi que les saciers paieront 75 centimes

Boulangers, marchand de pain, cabaretier sur place, tisserand, marchand de toile, treillis, boge, flanelle, droguet et autres étoffes concernant le métier et les marchands fripiers 50 centimes

Les marchands chaudronniers, maréchaux, taillandiers 50 centimes

Les marchands vanniers, boisseliers et paniers en osier 50 centimes

les marchands de verrasse et faïence 40 centimes

Les marchands cossonniers, marchands de fil 25 centimes

Les marchands de beurre et fromage, volailles arrangées et autres denrées salées 5 centimes

Les chapeliers, cordonniers, bourreliers, cordiers, sabotiers 25 centimes

Les marchands merciers, colporteurs paieront par banc

et place 25 centimes
Les marchands panetiers et hotte en essicle, fruitiers et jardiniers, marchands de légumes 5 centimes
Les bouchers tenant étal 50 centimes
Les marchands de sel, poivre, savon ou épicerie vendant avec balance et pâtisserie 25 centimes
Les marchands de cercle en voiture et autres marchandises paieront 60 centimes
Les marchands cloutiers, tonneliers, horlogers en bois 25 centimes
Les joueurs, marchands de chansons 10 centimes

Pour les bestiaux

Les marchands de chevaux, juments, poulains ou poulaines exposés à la foire paieront

un droit fixé par tête de 15 centimes

Les marchands de vaches, bœufs, génisses 10 centimes

Les veaux de lait 5 centimes

Les porcs gras 10 centimes

Les (lancerons) en corde et troupe 10 centimes

Les moutons, brebis, agneaux 2,50 centimes

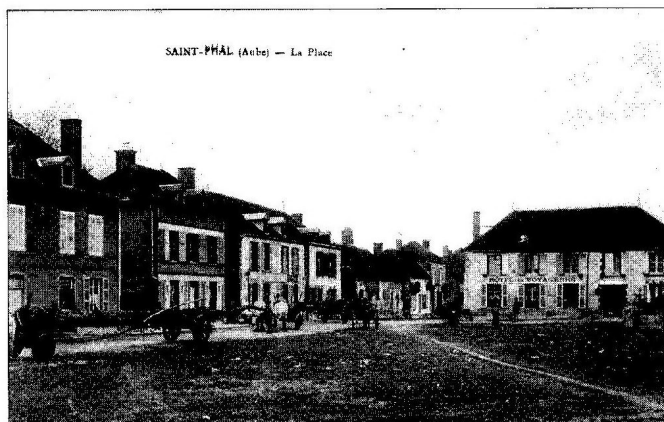
Les chèvres et chevreaux 2,50 centimes

Les mulets, mules, ânes ou ânesses 15 centimes

Les porcs de lait en baraque 5 centimes

Tous les marchands qui se refuseront de payer suivant le présent tableau y seront contraints par la saisie de leurs marchandises et peine d'une amende au double de leur taxe, et, suivant le cas traduits devant le tribunal correctionnel, le tout d'après l'homologation de M. le Préfet.

La place de Saint-Phal.
(Coll. MFSolignac)



Communiqué par Michel Bazin (A 2042)

On aperçoit à droite les attelages de débardage de bois. Au fond, le café de la Place, détruit en 1970 pour construire la nouvelle mairie.

Foires et commerces à Saint-Phal au début du XXe siècle



Une très belle carte montrant la place, animée, un jour de foire. On distingue le café de la Place, derrière la toile de bâche au-dessus des tables. (Coll. MF Solignac.)

En 1792, il y avait un marché au blé qui ne dura vraisemblablement que le temps de la Révolution. Il se tenait sur la Place de la Liberté (petite place de la Belle Croix).

S'il n'y avait pas de marché, le village était réputé pour ses foires à bestiaux : chevaux, bœufs, vaches, veaux, moutons.

En 1839, on en trouve cinq : les 4 février, 17 mai, 24 juillet, 10 octobre et 22 décembre. En 1860, il y en a une de plus le 22 août et celle du 4 février passe au 8 du même mois.

En 1930, il n'y en a plus que quatre : les 17 mai, 24 juillet, 10 octobre et 22 décembre qui ne vont pas tarder à disparaître complètement. La vie du village s'en ressentira.

La grande place du Champ de Foire était plus particulièrement réservée aux chevaux, vaches, bœufs et veaux, les moutons n'y étaient pas admis. Ils étaient parqués sur une petite place perpendiculaire, sur la route de Chamoy.

C'est aussi dans cette rue que se trouvaient les deux auberges qui n'accueillaient les clients qu'au moment des foires.

Le village comptait plusieurs commerces. Au début du XXe siècle, il y avait deux cafés restaurants, plusieurs épiceries, un cordonnier, un boucher, deux maréchaux-ferrants et une petite entreprise de maçonnerie.

En dehors du café de la Place, tenu par la famille Bernard, de même que l'Hôtel des Voyageurs, on trouvait également l'Hôtel du Commerce. L'établissement était tenu par la famille Dossot qui possédait aussi une épicerie.

Les sols très argileux ont permis la fabrication de tuiles et de briques. Il n'y avait pas moins de deux tuileries-briqueteries au hameau de Pont-aux-Verriers.

La proximité de la forêt de Jeugny permit l'implantation d'une scierie vers 1905-1910. La carte de la page précédente permet d'en juger.

Seule la menuiserie Lambert est encore en activité de nos jours.

Marie-France Solignac, (A853)

Source

Le fabuleux destin du journal d'un curé de Saint-Phal, communication de Catherine Robinet, ATEC, décembre 2002.

Les Quartiers de ...

Michel André ROCHE (A2018)

Génération I

1 - Michel André ROCHE ° 25.10.1933 Pantin (93),
x 10.12.1956 Bizerte avec
Anne-Marie LEMBERT

Génération II

2 - Pierre Georges ROCHE ° 18.09.1911 Richelieu
(37) , + 08.01.1974 Six-Fours (83) x 08.07.1933
Pantin (93)

3 - Lucienne Henriette MARICOT ° 27.07.1911
Villenauxe-la-Gde (10), + 11.03.1995 St-Raphael (83)

Génération III

6 - Henri Auguste MARICOT ° 25.09.1879 St-Aubin
(10), + 18.03.1935 Pantin (93), x 13.12.1906 Romilly
(10)

7 - Jeanne DEPRET, BACHOT ° 18.07.1884
Fontainebleau (77), + 12.12.1972 Villenauxe-la-Gde
(10)

Génération IV

12 - Louis Claude MARICOT ° 27.10.1837
Chalautre-la-Gde (77), + 03.04.1906 St-Aubin (10), y
x 12.11.1867

13 - Anthime Rosalie GODRET ° 10.08.1848 St-
Aubin (10), + 15.08.1922 Nogent-sur-Seine (10)

14 - Joseph Victor BACHOT ° 28.07.1860 Vimpelles
(77), + 30.01.1943 Villenauxe-la-Gde (10), x
24.02.1887 Melun (77)

15 - Judith Mathilde DEPRET ° 24.11.1863
Recloses (77), + 22.07.1939 Villenauxe-la-Gde (10)

Génération V

24 - Jean-baptiste MARICOT ° 11.02.1807
Chalautre-la-Gde (77), y + 15.01.1849 -la- , y x
30.01.1837

25 - Marie Anne LAHAYE ° 25.01.1810 Chalautre-
la-Gde (77), y + 04.12.1886

26 - Honoré Pierre GODRET ° 12.01.1806 St-Aubin
(10), y + 21.02.1880, y x 02.03.1835

27 - Marie Sophie Eulalie VINCENT ° 08.12.1813
St-Aubin, y + 14.08.1863

28 - Vincent BACHOT ° 19.12.1827 Vimpelles (77),
y + 24.05.1882, y x 20.03.1855

29 - Marie Célestine SEVESTRE ° 24.09.1833
Vimpelles (77), y + 14.06.1886

Génération VI

48 - Louis MARICOT ° 03.02.1777 Chalautre-la-
Gde (77), y + 13.11.1843, y x 17.09.1804

49 - Louise Marguerite HAMEAU ° 01.09.1774
Chalautre-la-Gde (77)

50 - Pierre Nicolas LAHAYE ° 16.06.1779
Chalautre-la-Gde (77), y x 25.01.1808

51 - Marie madeleine MONIN ° 04.09.1780
Chalautre-la-Gde (77), y + 15.06.1849

52 - Pierre GODRET ° ca 1765, + 23.04.1847 St-
Aubin (10), y x 14.02.1791

53 - Anne-Louise BENOIST ° 06.10.1769 St-Aubin,
y + 03.04.1814

54 - Jean-Louis Baptise VINCENT ° ca 1775,
+ 25.08.1834 St-Aubin (10), y x 22.06.1806

55 - Sophie marguerite SEVESTRE ° 16.06.1779
Nogent-sur-Seine, + 29.09.1869 St-Aubin (10)

56 - Edmé Vincent BACHOT ° 23.07.1804 Vimpelles
(77), y + 03.07.1874, x 1820/1828

57 - Anne Désirée MIGNOT ° 1800/1814

58 - Etienne SEVESTRE ° ca 1806, + 19.09.1846
Vimpelles (77), x 1821/1833

59 - Anne Marie Madeleine COCHET ° 18.08.1796
Vimpelles (77), y + 27.12.1877

Génération VII

96 - Jacques MARICOT ° 03.08.1743 Chalautre-la-
Gde (77), y x 15.01.1770

97 - Marie Anne PETILLON ° 1730/1745

98 - George HAMEAU ° 1721/1740 Chalautre-la-
Gde (77), y x 12.01.1756

99 - Jeanne ROUSSELOT

100 - Nicolas LAHAYE ° ca 1752 St-Nicolas-la-
Chapelle (10), x 15.01.1776 Chalautre-la-Gde (77)

101 - Anne GLORIE ° 1751/1757 Chalautre-la-Gde
(77)

102 - Alexis MONIN ° 1753/1763 Lagesse (10), x
25.08.1778 Chalautre-la-Gde (77)

103 - madelaine JACQUINET ° 1725/1753
Chalautre-la-Gde (77), y + 08.07.1798

104 - Jean GOUDRET ; GODRET ° 28.10.1731 St-
Aubin (10), y + 21.06.1805, x 22.11.1762 Fontaine-
Mâcon (10)

105 - Edmée SIMON ° 27.07.1728 Fontaine-Mâcon
(10)

108 - Jean-Baptiste VINCENT x 1760/1776

109 - Marie Magdeleine DUCHAT ° ca 1744, +
09.10.1781 Le Plessis-du-Mée (89)

110 - Ferréol Fergel SEVESTRE ° 27.09.1748
Marnay (10), + 27.07.1825 Nogent-sur-Seine (10), x
1773/1778

111 - Anne BLAQUE , BLASQUE ° ca 1755 St-
Aubin (10), + 05.08.1793 Nogent-sur-Seine (10)

118 - Antoine Armand COCHE x 1760/1796

Génération VIII

- 192 - Phal MARICOT x 1700/1743
 193 - Nicole COLLET
 194 - Victor PETILLON x 1700/1744
 195 - Etiennette BOUTÉ
 196 - Louis HAMEAU °ca 1695, +27.02.1770
 Chalautre-la-Gde (77), x 1716/1740
 197 - Anne MASSON °ca 1701, +22.05.1750
 Chalautre-la-Gde (77)
 198 - Eloi ROUSSELOT °.../1725, x 1715/1741
 199 - Barbe CLEMENT °ca 1700, +06.08.1765
 Chalautre-la-Gde (77)
 200 - Nicolas LAHAYE ° 14.11.1719 St-Nicolas-la-
 Chapelle (10), y x 24.11.1749
 201 - Marie LAHAIE , LAHAYE °av 1731
 202 - Louis GLORIÉ °ca 1717, x 1733/1741,
 +17.03.1757 Chalautre-la-Gde (77)
 203 - Anne Madeleine CUISSOT °av 1741
 204 - Blaise MONIN °av 1747, x av 1763
 205 - Anne JACQUET °av 1747
 206 - Nicolas JACQUINET °av 1748, x av 1764
 207 - Marie GUERIN °av 1748
 208 - Joseph GOUDRAY, GODRET °ca 1696 x
 26.06.1719 St-Aubin (10)
 209 - Etiennette ANCEAU °25.02.1693 St-Aubin
 (10), y x 26.06.1719
 220 - Edmé SEVESTRE °15.11.1719 Marnay-sur-
 Seine (10), y x 18.01.1745
 221 - Marie Jeanne GERARD °03.05.1713 Marnay
 (10),
 222 - Edmé BLASQUE °ca 07.07.1724 St-Aubin
 (10), y + 06.04.1803 , y x 04.09.1747
 223 - Geneviève Germaine ROZÉ, ROSÉ °
 18.10.1724 St-Aubin (10),

Génération IX

- 400 - Claude LAHAYE °ca 1670, + 09.12.1750 St-
 Nicolas-la-Chapelle(10), x 1710/1713 Sourdin (77)
 401 - Françoise PEROTIN °ca 1678 Sourdin ?, +
 15.12.1763 St-Nicolas-la-Chapelle (10)
 416 - Pierre GOUDRET , GODRET °av 1680 St-
 Loup-de-Buffigny (10) ?, x av 1696
 417 - Claudine GALLET
 440 - Jean SEVESTRE °av 1680, x 14.07.1698
 Marnay-sur-Seine (10)
 441 - Marie MILLET (MILET) °av 1680
 444 - Louis BLASQUE °16.02.1694 Avant-les-
 Marcilly (10) y x 14.04.1714
 445 - Anne HERLUISON °03.10.1694 St-Aubin (10)
 446 - Léonard ROSÉ °29.01.1683 St-Aubin (10), y x
 26.11.1709

Génération X

- 800 - Jacques DELAHAYE, LAHAYE ° av 1653, x
 av 1670
 801 - Marie MARICOT
 880 - Henry SEVESTRE x av 1680
 881 - Quentine PARIGOT, PARISOT
 888 - Louis BLASQUE °22.10.1657 Avant-les-
 Marcilly (10), y + 31.10.1713, y x 30.09.1680
 889 - Sébastienne LEFEBURE °26.03.1658 Avant-
 les-Marcilly (10), y +18.12.1710
 890 - Edmé HERLUISON + 12.03.1704 St-Aubin
 (10), x 07.02.1685 Ste-Savine (10)
 891 - Edmée BABELIN °14.06.1665 St-Aubin
 892 - Laurent ROSÉ °28.07.1641 St-Aubin, y
 +28.06.1694, x av 1683
 893 - Anne VAUCOLOURS °ca 1638,
 +23.03.1703 St-Aubin (10)
 894 - Nicolas ANCEAU °24.04.1658 St-Aubin (10),
 y + 17.10.1705, y x 01.02.1677
 895 - Jeanne FONTAINE °18.01.1654 St-Aubin
 (10), y + 29.09.1722

Génération XI

- 1776 - Michel BLASQUE °av 1639, + 12.02.1680
 Avant-les-marcilly (10), x av 1654
 1777 - Marie PONCE ° av 1640
 1778 - Philibert LEFEBURE °31.01.1620 Nogent-
 sur-Seine (10), + 17.01.1667 St-Aubin, y x
 24.10.1647
 1779 - Toussainte DUCHAT °ca 1623
 1780 - Pierre HERLUISON de BOUY x av 1670
 1781 - Marthe VERNIER
 1782 - Jean BABELIN ° 1634 St-Aubin ?, +
 18.07.1712 St-Aubin (10), x 13.02.1659 Origny-le-
 Sec (10)
 1783 - Jeanne BILLOU °1631, + 16.09.1720 St-
 Aubin (10), x 13.02.1659 Origny-le-Sec (10)
 1784 - Claude ROSÉ + 02.01.1670 St-Aubin (10), x
 1619/1641
 1785 - Anne SIMON = 14.02.1644 St-Aubin (10)
 1788 - Nicolas le jeune ANSEAU x 01.12.1640 St-
 Aubin (10)
 1789 - Jeanne MAISTRE ° 1624, + 25.12.1674 St-
 Aubin (10)
 1790 - Jean l'aîné FONTAINE ° 1608, +02.01.1678
 St-Aubin (10), x 1647
 1791 - Edmée GENNERAT °1624, + 03.07.1694 St-
 Aubin (10)

Génération XII

- 3552 - Lucien BLASQUES , BLASQUE x av 1615

3553 - Guillemette BEAULAND

3556 - Etienne LEFEBURE °17.10.1587 Pont-sur-Seine (10), + 30.06.1630 Nogent-sur-Seine (10), x 1603/1615

3557 - Katherine GUYON + 22.01.1641 Nogent-sur-Seine (10)

3558 - Pierre DUCHAT + 09.09.1642 St-Aubin (10), y x 29.06.1608

3559 - Sébastienne GALLOIS ° 1580

3564 - Etienne BABELIN x 1600/1618

3565 - Denise GALLOIS

3566 - Nicolas BILLOU, BILLOUX ° 1600, x 1615/1631

3567 - Claire GARNIER ° 1600

3568 - David ROSE °1573, x 08.07.1587 St-Aubin (10)

3569 - Catherine BEGUE ° 1573

3570 - Samuel SIMON + 16.03.1649 St-Aubin (10), x 1604

3571 - Jeanne GALLOIS °ca 1580

3576 - Nicolas ANCEAU, ANSEAU °ca 1589, + 16.03.1649 St-Aubin (10), x av 1616

3577 - Marie...

3578 - Nicolas MAISTRE ° 1600, x 1614/1624

3579 - Antoinette Etiennette alias Gallois, BARBOTIN ° 1600

3580 - Claude le jeune FONTAINE °1575, x av 1595

3581 - Julienne DANTIGNY

3582 - Gabriel GENNERAT

Génération XIII

7104 - BLASQUES ; BLASQUE x av 1598

7105 - Claude, Claudine PICHOT

7112 - Claude LEFEBURE x 1580/1584

7113 - Marie MARTIN

7114 - Jean GUYON ° 1550 Nogent-sur-Seine, y + 1607, y x 1582

7115 - Gilette PIERRON + 31.10.1617 Nogent-sur-Seine (10)

7116 - Thomas DUCHAT x av 1583

7117 - Jeanne CARPENTIER

7118 - Jean GALLOIS x av 1583

7130 - Michel l'aîné GALLOIS

7131 - Anne.....

7136 - Nicolas ROSE ° 1550, x 1565/1575

7137 - Marion PIERRE

7138 - Sébastien BEGUE ° 1540, x 1555/1573

7139 - Nicole PROTHEAU alais LAUXERROIS ° 1540

7140 - Pierre SIMON °1550 x 1535/1589

7141 - Anne MATHIEU ° ca 1555

7156 - Nicolas le jeune MAISTRE °ca 1575, x

1590/1600

7157 - Anne PINEY

7158 - Ambroise BARBOTIN , + 04.12.1616 St-Aubin (10), x 1565/1600

7159 - Catherine VOITERIN °ca 1550

7160 - Jean le jeune FONTAINE x 1565/1575

Génération XIV

14210 - Pierre PICHOT ° av 1564

14230 - Blaise PIERRON °ca 1525, + 15.08.1583 Nogent-sur-Seine (10)

14231 - Laurence CHAUMART + 10.08.1584 Nogent-sur-Seine (10)

14274 - Jean PIERRE

14280 - Ambroise SIMON x av 1550

14281 - Denise MERLIN + 08.10.1570 St-Aubin (10)

14312 - Nicolas l'aîné MAISTRE x av 1575

14313 - Nicole...

14314 - François PINEY x av 1575

14315 - Marguerite GALLOIS

14318 - martin VOITERIN

Génération XV

28560 - Simon COLIN° av 1510

28562 - Jean MERLIN x av 1530

28630 - Jean GALLOIS le jeune ° 1525/1530

Génération XVI

57124 - Jacquin MERLIN x av 1490

57125 - LE HUCHER

57260 - Jean GALLOIS « l'aîné »

Génération XVII

114250 - Jean LE HUCHER x av 1465

114251 - FELISSON

Vous qui avez des ancêtres en Seine et Marne

Pour ses 20 ans d'existence, le Cercle de
Généalogie et d'Héraldique de Seine et Marne
organise

le samedi 17 avril 2004

dans la petite ville de CHAMPEAUX (77)

(proche de MELUN)

LA JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DE GÉNÉALOGIE ET D'HÉRALDIQUE

à laquelle participeront d'autres cercles
généalogiques ainsi que le Centre Généalogique de
l'Aube.

Retenez cette date et venez nombreux.

LE FIL CONDUCTEUR

LA SÉRIE 3 Q

Bureaux de l'enregistrement du département de l'Aube après 1791
Inventaire des documents à caractère généalogique (2ème partie)

	Années extrêmes		Nb reg
Chavanges			
Tables des contrats de mariages	1793	1819	2
Tables des décès	1810	1820	1
Tables des partages	An 7	1819	1
Mutations par décès	1791	1899	53
Mutations par décès	1899	1941	29
Ervy-le-Châtel			
Tables des contrats de mariages	An 5	1865	3
Tables des testaments	1815	1879	3
Tables des décès	An 5	1824	3
Tables des successions ou absences	1820	1892	6
Tables des partages	An 5	1825	2
Mutations par décès	1791	1899	85
Mutations par décès	1899	1942	47
Essoyes			
Tables des contrats de mariages	1810	1832	1
Tables des testaments	1810	1874	3
Tables des décès	An 13	1824	2
Tables des successions ou absences	1823	1898	5
Tables des successions ou absences	1898	1933	2
Tables des partages	1810	1824	1
Mutations par décès	1810	1899	84
Mutations par décès	1899	1941	49
Estissac			
Tables des contrats de mariages	An 9	1865	2
Tables des testaments et donations	1809	1870	4
Tables des décès	1814	1824	1
Tables des successions ou absences	1823	1890	5

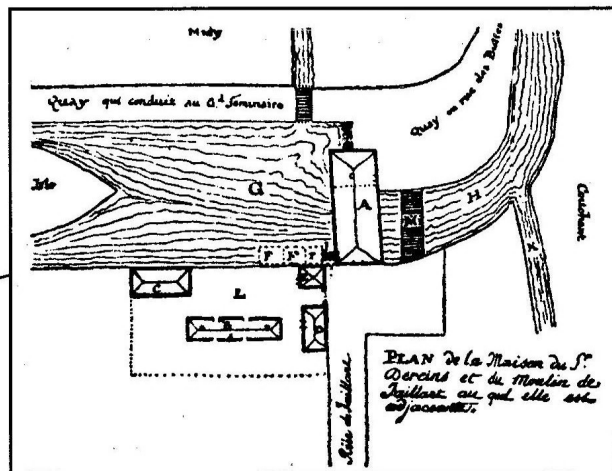
Tables des successions ou absences	1891	1917	2
Tables des inventaires après décès	An 9	1823	1
Tables des partages	1806	1824	1
Mutations par décès	1811	1899	45
Mutations par décès	1899	1917	18
Lusigny			
Tables des contrats de mariages	1791	1865	3
Tables des testaments	1754?	1868	4
Tables des décès	1791	1824	4
Tables des successions ou absences	1824	1896	5
Tables des successions ou absences	1896	1932	2
Tables des partages	An 3	1823	3
Mutations par décès	1793	1899	65
Mutations par décès	1899	1943	48
Marcilly-le-Hayer			
Tables des contrats de mariages	1810	1865	2
Tables des testaments	1825	1871	2
Tables des décès	1796	1825	3
Tables des successions ou absences	1824	1891	5
Tables des successions ou absences	1891	1939	3
Tables des partages	1812	1825	1
Mutations par décès	An 7	1899	72
Mutations par décès	1901	1938	50



COMMUNICATION

Le Moulin de Jaillard

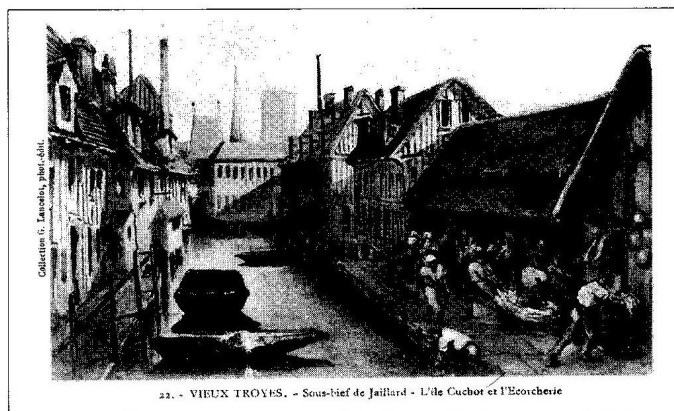
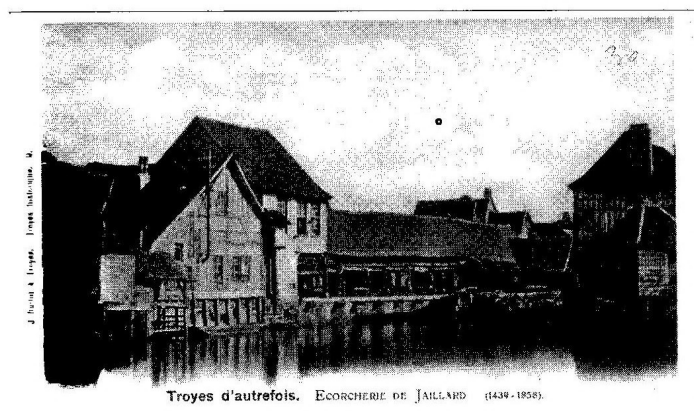
Cette communication a été proposée en novembre 2003 par M. Aubry (A 1617). Les documents proviennent d'un registre de Villiers le Brûlé de 1768., du dictionnaire historique de la Champagne méridionale de Roserot, d'un plan de date inconnue et de cartes postales (coll. Mmes Loiseau et Solignac)



Plan du Moulin de Jaillard, XVIII^es. (Arch. Aube, G 3410). Reproduit par Charles Favet.

Légende : A. Le Moulin de Jaillard. B. Maison du Sr dereins achetée par le sr dheurles avec ses dépendances. C. Magasin ou lon serre les bois nécessaires au moulin, et ou on les travaille. D. autre magasin pour serrer les grands bois. E. petite serre pour les ustencilles journalieres du moulin.. F. huche a poisson sur la quelle on passe pour entrer dans la cour L de la ditte maison. G. Les ondes du moulin. H. Rivierre de Seine qui fait tourner les moulins. J. petit ponteaude planches ou passage pour aller du moulin au (sic) magasins de farine ou de bois. K. petit canal de Meldanson. L. La cour de la maison dud. Sr de rins. M. Pont de Jaillard.

Ce moulin se trouvait à la rencontre de quatre cours d'eau : les rus aux Cailles, de l'Isle et du Meldançon, ainsi que le canal de la Planche-Clément. On le mentionne dès le début du XIV^e siècle. Il était situé au coeur du quartier de la Tuerie, appelé aussi écorcherie ou mas(sa)crerie ; c'était là qu'à partir du milieu du XV^e siècle, les coupeurs de viandes et les bouchers oeuvraient, jetant leurs sanglants déchets dans les eaux qui couraient à proximité... L'implantation des abattoirs sur le site de Chaillouet ne date que du milieu du XIX^e siècle.



Apologie du Moulin de Baillou à Troies, contre certains Bénédictins qui
 harassoient continuellement la conduite de Messieurs les Chanoines de l'Église
 cathédrale à qui appartient ce moulin qu'ils ont rebâti en 1768. ette Apologie
 a été faite, dit-on, par un membre de cette Église.

Et quoy bon tourner en rime
 une gens d'Église amussés?
 ce sont, Troies, vos tous vaillans,
 porter votre satire ailleurs.
 De vos Chanoines l'industrie
 vint du public à la vie.
 pourquoi donc les augeriers,
 comme sortans de l'ho metiers?
 ces actifs provinciaires
 avoient gratin sans salaires
 leur détachement au moulin
 qui fait le que voir et utilité.
 par tout chacun voit si l'usine
 produit suffisante farine:
 par tout chacun voit si le Roy
 a reçu la double façon.
 pour tout gain l'absence du Chanoine
 n'est pas estimable au moine.
 pour tout gain certaine poudre
 qui requiert souvent la vergette.
 doit on contraindre des défauts
 à ces charitables travaux?
 ce qu'on voit extraordinaire
 diopere à peine du binaire.
 il n'est qu'un peuple trop têtue
 qui tourne en vice la vertu.
 regardez, Troies, comme on vit
 cette mouillante Académie:
 admettre l'ordre des bureaux
 qui font enfans de la Bureau.

par un de ces

par un de ces capitulaires
 qui ne moue en que salutaire,
 celui qui du moulin sans apprentissage
 ne sera plus admis à commencer un stage
 et est en vertu du nouveau règlement
 bientôt des Norbertins prendra l'habit.

Épigramme

J'ay presque toujours un second
 qui comme moy n'est pas de plomb.
 malgré mon être et ma nature
 je reçois diverse figure.
 mon corps complice d'ad, et non clair
 fait ventiler cependant l'air.
 toujours au feu sans qu'on m'allume,
 j'y vois souvent sans barre l'écume.
 icy vêtus superbement,
 ailleurs je suis sans ornement.
 ce pauvre ou ce riche équipage
 dépend de l'état du ménage.
 si tu me cherche auprès d'un puits,
 l'écume, tu ne vois ou je suis.

Ces Messieurs Chanoines ont trouvé
 l'argent pour reconstruire leur moulin
 en faire un économique: mais ils n'ont
 point pour faire une chape d'argent
 que de l'argent en objet à la charité
 des fondes qui en sans assorti par l'annuité
 d'un franc pour couvrir en argent la chape
 de Marie un des plus précieux dépôts de
 l'Église. pourquoi? c'est que le moulin
 unique tend à grossir les revenus de sa
 bien en les réduisant moins variables; la
 au contraire ne produira rien de temporel,
 produira aucun intérêt. car est un malin
 des larmes d'Édoras. que l'on soustraite la
 de fait dans le Bénédictin de Troies. Dutilleul,
 lequid de Troies à la suite.

Les Chanoines de Troies.

Apologie du Moulin de Jaillard à Troies, contre certains Bavards qui harassoient continuellement la conduite de Messieurs les Chanoines de l'Eglise Cathédrale a qui appartient ce moulin qu'ils ont relevé à neuf en 1768. cette apologie a été faite, diton, par un membre de cette église.

A quoi bon tourner en risée
une gent d'Eglise au musée ?
cessez, Troïens, vos tons raïlleurs,
portez votre Satyre ailleurs.
de vos chanoines l'industrie
vise du public a la vie.
pourquoi donc les augurier,
comme sortant de leur métier?
ces actifs provisionnaires
envoient gratis sans Salaires
leur détachement au moulin
qui fait le guet soir et matin.
par tout chacun voit si l'usine
produit suffisante farine.
par tout chacun voit si le son
a reçu sa double façon.
pour tout grain l'absence du Chœur
n'est pas censurable au piqueur.
pour tout grajn certaine poudrette
qui requert souvent la vergette.
doit on controuver des défauts
à ces charitables travaux ?
ce pénible extraordinaire
dispense à peine du bréviaire.
il n'est qu'un peuple trop têtù
qui tourne en vice la vertu.
regardez, Troïens, comme amie
cette moulante académie.
admirez l'ordre des bureaux
qui sont enfants de ses (burteaux).
par un décret capitulaire

qui ne nous est que salulaire,
celui qui du moulin est sans apprentissage
ne sera plus admis à commencer un stage
et Mrs. en vertu du nouveau règlement
bientôt des Norbertins prendront l'habillement

*controuver : *inventer une fausseté pour nuire à quelqu'un.*

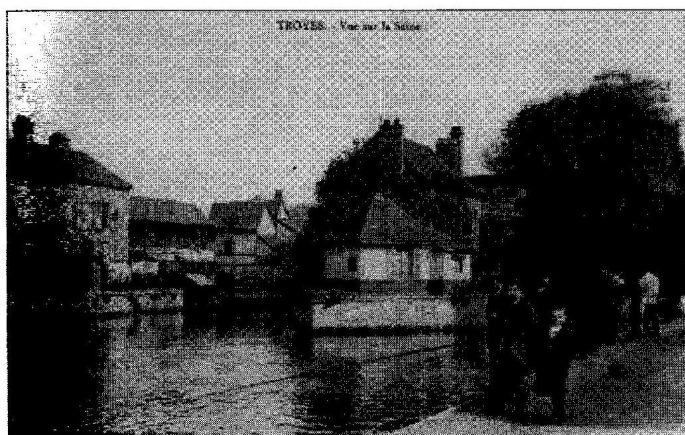
Ces Messieurs Chanoines ont trouvé de l'argent pour reconstruire leu moulin et en faire un œconomique : mais ils n'en ont point trouvé pour faire une chasse couverte en argent. Ils laissent cet objet à la charité privée des fidèles qui en sont avertis par l'annonce d'un tronc pour couvrir en argent la chasse de Ste Matie un des plus préteux dépôts de l'église. pourquoi? c'est que le moulin œconomique tend a grossir les revenus de ces vénérables blés en les rendant moins vénérables. La chasse au contraire ne produira rien temporel et produira aucun intérêt. Ces Mrs. veulent se ... des terres. St Adéralde que l'on consulte la légende de ce St. dans le Bréviaire de Troïes Butillerique et la légende de St Bernard à la suite.



Enigme

J'ay presque toujours un Second
Qui comme moy n'est pas de plomb
Malgré mon être et ma nature
Je reçois diverse figure.
Mon corps compact, duo, et non clair
Fait ventiler cependant l'air.
Souvent au feu sans qu'on m'allume,
J'y vois souvent baver l'écume.
icy vetu superbement
Ailleurs je suis sans ornement
Ce pauvre ou ce riche équipage
dépend de l'état du message
Si tu me cherche(s) auprès d'un puits
Lecteur, tu ne scais ou je suis.

Réponse : les chenets du foyer



à l'occasion de la construction de moulin économique du Balliard
au préjudice de la réparation de la chapelle de St. Matie qui m'a servi et en
qui on a une grande du d'argent, qui obtient l'aumône du guerrier miraculeux sur un
sacré de maladie, et d'autres bienfaits au tour de plusieurs continuellement
séchés trop longue, et un mon qui mérite à juste titre la confiance, la respect
des diocésains, et notamment du Chapitre Cathédral qui en dépositaire de
patrimoine et vénérable trésor, un quelquelun a fait l'ironie suivante.

Ce n'est pas sans raison, Croisiez
qu'on vous ^{indique} demande la mesure
de provisions à St. Matie
combien cher vous elle en chère.
pour l'affiche au dessus d'un nous,
chaque doit y porter son don,
vous couvrez au argent la chape
faite d'un vieux bois qui se gâse.
tous les ans cette Vierge et fille de Dieu
pour ordinairement votre dévotion.

--- pour les miracles

cette Relique Virginale
en dans l'Eglise Cathédrale
concourent donc tout promptement
à réparé ce monument.....
sans un moulin économique
on en aurais fait la fabrique.
suivant l'axiome adopté,
il faut aller au plus pressé.
on a du propre l'usine
qui fait belle et bonne farine,
à tout sujet spirituel

Après cette réparation il faudra réparer la
Chape de St. Valere Vierge grâce au chanoine
qui en au du trophée puis sur la ruine de
l'empire Grec.

qui attire le temporel
à toute chape, ou Reliquaire.....
vidant bourse capitulaire.
on vous laisse à remplir l'objet
d'un aussi louable projet.
suivant l'avis de nos Chanoines
aussi dévot que certains moines.....
couvrez une chape au argent
c'est l'affaire du Souverain
mais en fait de Chapitre, il n'en que
qui mille usées une pareille antique.

Cependant en 1775 on a réparé le Reliquaire de la vraie
Croix qui a été exposé pour la première fois le 3. May.
quelque un peut-être en a fait un Caduc au Chapitre.

Car les moines les réparateurs en l'ornement
des bâtiments du refectoire l'importent toujours sans
nécessaire ou l'utile du temple qu'ils regardent comme
l'écopée de pure bienveillance.

Méfiez vous les Chanoines de St. Etienne avaient les Reliques de St. Quentin l'ont
dans une vieille Chape de bois usée de vétusté, ils ont fait faire une Chape garnie en
argent pour la y transporter, cette translation a été faite en 1760 ou environ par
de Barral Evêque de Carthage, frère du J. Evêque de Troyes et tout a bien fait
Sœur d'ancien franc.

à l'occasion de la construction du moulin œconomique de Jaillard

au préjudice de la réparation de la chasse de Ste Matie qui est en chêne et en or

qui est une patronne du Diocèse, qui obtint souvent des guérisons miraculeuses en faveur des malades, et d'autres bienfaits en tems de pluies continuelles ou d'une sécheresse trop longue, est un nom qui mérite à juste titre la confiance, le respect des diocèzains, et notamment du Chapitre Cathédrale qui est dépositaire du pretieux et vénérable thrésor, un quelqu'un a fait l'ironie suivante

Ce n'est sans raison Troïens
qu'on vous indique (*demande*) des moïens
de prouver à Ste Marie
combien chez vous elle est chérie.
par l'affiche au dessus d'un tronc,
chacun doit y porter son don,
pour couvrir en argent sa chasse
faite d'un vieux bois qui se passe.
tous les ans cette Vierge et fille de Sion
païe ordinairement votre dévotion
cette Relique Virginale
est dans l'Eglise Cathédrale.
concourez donc très promptement
à réparer ce monument
Sans un moulin œconomique
on 'en aurait fait la fabrique.
suivant l'axiome adopté,
il faut aller au plus pressé.
on a du préférer l'usine
qui fnt belle et bonne farine,
a tout sujet spirituel
qui attere le temporel,
a toute chasse ou Reliquaire
vidant bourse capitulaire
on vous laisse à remplir l'objet
d'un aussi louable projet
Suivez l'avis de vos Chanoines
aussique certains moine
couvrir une chasse en argent
c'est l'affaire des bonnes gens
mais en fait de Chapitre, il n'est que St Etienne
qui veuille exécuter une pareille antienne

par Les miracles

Après cette réparation il faudra réparer la
chasse de ste Hélène Vierge grêque en chair et en or
qui est un des trophées pris sur la ruine de
l'empire Grec.

Cependant en 1773 on a réparé le Reliquaire de la vraie
Croix qui a été exposée pour la première fois le 3 may
quelqu'un peut-être en a fait un cadot au Chapitre

chez les moines les réparations en l'ornement
des bâtiments du réfectoire l'emportent toujours sur le
nécessaire ou l'util du temple qu'il regardent comme pur
accessoire de pure bienséance

Messieurs les Chanoines de St Etienne avaient les reliques de St Aventin solitaire dans une vieille chasse de bois usée de vétusté, ils ont fait faire une chasse garnie en argent pour les y transporter. cette translation a été faite en 1760 ou environ par Mgr. de BARRAL Evêque de Castres, frère du Sgr Evêque de Troïes. le tout a leurs frais sans le secours d'aucun tronc.

QUESTIONS

RAPPEL : Merci de respecter les consignes suivantes :

- UNE SEULE QUESTION PAR FEUILLE 21X29,7
- ÉCRIVEZ AU RECTO SEULEMENT
- PATRONYMES EN LETTRES CAPITALES
- INDIQUEZ VOS NOM, PRÉNOM, ADRESSE ET NUMÉRO D'ADHÉRENT SUR CHAQUE QUESTION

Donnez le maximum de renseignements susceptibles d'aider la recherche : type d'acte, dates les plus précises possibles, paroisse ou commune, etc...

ABRÉVIATIONS GÉNÉALOGIQUES COURANTES

naissance	°	avant 1750.....	/1750	père.....	P
baptême	b	après 1750	1750/	mère	M
mariage	x	douteux	?	filleul (e).....	fl
contrat de mariage	Cm	environ (date) (circa)	ca	parrain	p
divorce)(fil(s)	fs	marraine	m
décès	+	fil(le) (filia)	fa	témoin	t
nom/prénoms inconnus	N...	veuve (vidua)	va	testament	test

y : au même lieu que celui cité auparavant. Exemple : Payns 16/2/1710, y + 30/3/1768, y x 4/6/1736.

04.001 ADAM (10) Ch. AIX EN OTHE ° ca1695 de ADAM Jean Charles fs de Jean et DUFOUR (DU FOUET) Marguerite

Ginette DENISET (A1934)

04.002 ANDRIOT/DANGLUT/DANGLARD (10) Ch. ° X 1720/1747 et asc. Pierre ANDRIOT et Marie DANGLUT/DANGLAD dont Bernard ° le 17/09/1748 SPOY.

Claude JOLLY (A1907)

04.003 BAILLY/LAVIGNE (10-51) Ch. date et lieu X ca 1842 et asc. de Hélène LAVIGNE ° 07/03/1820 MAIZIERES LES BRIENNE à Antoine Martial BAILLY ° 28/05/1816 OUTINES (51)

Mireille DRAPPIER (A1311)

04.004 BOGE/THIEBAULT (10) Ch. ° X /1723 + et asc. de Léonard BOGE et Thomasse THEBAULT dont Jean ° 26/06/1723 URVILLE s'y X 07/01/1744 à Catherine MAILLY se XX COUVIGNON à Jeanne ARNOULT

Claude JOLLY (A1907)

04.005 BOUQUET/BONNAIRE (10) Ch. ° X et asc. de Jeanne BOUQUET + 1685 ST NABORD X à Jean BONNAIRE, juge royal de ST ETIENNE et proc. fiscal de ST NABORD?? d'où un fs Etienne ° 1664 X 1683 à Jeanne DUVERGER

Françoise SAINTON (A816)

04.006 BOURDAULT/HERLUISON (10) Ch. rég. CHATRES dates et lieux ° X + de Louis BOURDAULT et Anne HERLUISON d'où Pierre XI CHATRES 14/02/1729 avec Marie FOURBY

Jean LECLERC (A1297)

04.007 BOUVARD (10) ch. ° X + de BOUVARD Amélie ° ca 1854 X à LEPAGE Paul Jean-Baptiste ° 1857 TRANNES d'où Berthe Marie Pauline LEPAGE y ° 1886

Gilbert SORET (A1401)

04.008 BRISSARD (10) Ch. ° et + du cple BRISSARD Jean et PRIEUR Louise X 06/07/1712 ARCIS S/AUBE (10)

Josette VOLPI (A2120)

04.009 BRUNET (10) ch. rég. PLANTY ou PALIS date et lieu et asc ca 1720 de BRUNET Catherine + 02/12/1795 fa de Charles + /1748 et Anne????, X 11/11/1748 AVON LA PEZE à JUCHAT Antoine dit MOREAU d'où un fs Nicolas y ° 12/02/1758

Yolande PAYEN-MASSEY (A1657)

04.010 CAILLOT/DELACHAMBRE (10) Ch. ° + et asc. du cple Edme CAILLOT X 07/05/1666 VAUCHASSIS (jour ° de leur fa Hélène) à Jeanne DELACHAMBRE ° VAUCHASSIS?? + 1701/

Jocelyne THIERRY-GUERINOT (A1836)

04.011 CAILLOT/GUILLOT (10) Ch. NOGENT S/ SEINE et env. X ca 1695 de Etienne CAILLOT ET Anne GUILLOT d'où Etienne ° 31/08/1696 NOGENT S/ SEINE

Henri CHERON (A1427)

04.012 CAILLOT/PROSTAT (10) Ch ° + et asc. du cple Pierre CAILLOT ° 1612 VAUCHASSIS y + 02/07/1672 (60ans) y X 17/05/1643 à Marye PROSTAT ° VAUCHASSIS?? y + 1668/

Jocelyne THIERRY-GUERINOT (A1836)

04.013 CAPRON (10) Ch. dates ° et + de CAPRON François Joseph, chirurgien à LANTY S/SAULX X ARCIS S/AUBE 17/02/1738 à BRISSART Jeanne

Josette VOLPI (A2120)

04.014 CENDRE/HERIN (10) Ch. MONTIER EN L'ISLE, ARSONVAL X ca 1850/1870 de CENDRE Paul Emile à Catherine Ernestine HERIN

Gisèle CHOLLIER (A1586)

04.015 CHANTERAINE (10) Ch. AILLEVILLE?? ° ca 1712/ + 1792/ Jacques CHANTERAINE fs de Edme et Françoise GARNIER ,XX à Marie Anne BERTIN ca 1748/1750. Pas trouvé cantons BAR S/AUBE et VENDEUVRE.

Marcel THIERRY (A1818)

04.016 CHAPLOT (10) Ch. TRAINEL ° ca 1716/1727 de Félix CHAPLOT fs de Félix et Marie VINCENT qui s'y X 1719 TRAINEL par. Ntre Dame

Denis BIGOT (A1786)

04.017 CHAPLOT (10) Ch. TRAINEL ° ca 1771/1775 de Anne Geneviève CHAPLOT fa de Félix et Anne FOUIN y X 1754 parr. Ntre Dame.

Denis BIGOT (A1786)

04.018 CUISIN/MAROT (10) ch. X et asc. de Jean CUISIN ° 1741 ST ANDRE LES VERGERS

Marie-France LABREVOIS (A2029)

04.019 DARDE/JOBIN (10) Ch. rég. dates et lieux ° X /1680 et+ du Cple Charles DARDE et Jeanne ROBIN

Jean LECLERC (A1297)

04.020 DAUVET/BOURGINE (10) Ch. ° ca 1798 TRANCAULT et asc de Marie Marguerite DAUVET fa de Claude et Marguerite BOURGINE

C.G.10

04.021 DECOULANGE(COURLANGE) BOUCQUIGNY (10) Ch. cantons de MERY S/SEINE et ARCIS/AUBE dates et lieux ° X + /19/11/1748 de François DEGOULANGE X à N... BOUCQUIGNY d'où Hélène ° ca 1708 + 24/11/1778 CHARNY LE BACHOT vf se XX 17/07/1713 GRANGES S/AUBE (51) à Hélène JOLLY

Jean LECLERC (A1297)

04.022 DELAHAYE/GOBINAT (10) Ch. rég. TRANCAULT ° X et + du cple DELAHAYE Bernard et GUEBINAT (GOBINAT) Françoise d'où Catherine X 27/11/1665 TRANCAULT à BOUCHE René, Anne y X 09/07/1694 à Pierre HERLUISSON se XX 01/10/1685 VILLERS BONNEUX (89) à MOLEREAU Ciret, Jacques X 08/02/1675 TRANCAULT à Claude LANGUILLAT

Serge LACAVER (A1570)

04.023 DELINOTTE/MICHELOT (10) Ch. rég. CHAOURCE asc. et desc. de DELINOTTE Edouard Appolinaire ° 1861

C.G.10

04.024 DENISET/NOEL (10) Ch. ° X + des conjoints pour Marguerite NOEL vve de Louis DENISET + 23/01/1756 MACEY et DENISET Louis + 02/10/1758 MACEY

Serge LACAVER (A1570)

04.025 DONTEL (DONTELLE) (10) Ch. dpt 89 et 10 X et confirmation des différents X et + de DONTEL Jean, berger, X en 6ème noce 07/08/1747 BOUY S/ ORVIN à BOUCHER Elisabeth (non + BOUY en 1792) vve de Edme GUILLOT. Peut-être s'agit-il de DONTEL Jean ° 20/11/1666 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE (89) fs de Jean orig MOLINONS (89) et Marguerite GODARD, frère d'une de nos aieules X1 02/07/1697 LAILLY à Etiennette GLORIA, X 2??? à LANGUILLAT Etiennette, X3 24/04/1731 LA LOUPTIERE THENARD 0 DENISE Marie, y X4 31/08/1733 à BAUJARD Catherine, X5??? à ROUX Marie

Serge LACAVER (A1570)

04.026 DOREZ/BAILLY (10-51) Ch. desc. du cple Emile Anatole DOREZ ° 31/12/1841 JONCREUIL X 12/05/1869 OUTINES (51) à Marie Victoire Ester BAILLY y ° 25/05/1850

Mireille DRAPPIER (A1311)

04.027 DOSNE/JEANSON (10) Ch. THORS ou VOIGNY ° ca 1792 de Pierre François DOSNE d'où une fa Marie Jeanne Victorine ° ca 1819 X ca 1840 à Claude JEANSON , menuisier ° ca 1809

P. MICHAUT (A2060)

04.028 DUPUIS/SEURAT (10) Ch. ° X + Etienne DUPUIS X avec Victoire SEURAT, au X de son fs Henri Etienne le 9/02/1825 CLERMONT FERRAND (63), il était marchand à TROYES et donné son consentement chez Mtre Alexandre THIERION ntre à TROYES 26/01/1825.

C.G.10

04.029 FABRE/BRAY (10) Ch. ° ca 1821 X /1848 et + 1892/ de Marguerite FABRE X François BRAY ° 31/10/1813 TOUILLON (21) + 22/07/1854 TROYES d'où une fa Marguerite ° 14/07/1848 NOGENT LES VIERGES (60), dmt à TROYES agée de 70 ans au 1erX de sa fa 30/07/1870 TROYES à Joseph Louis Napoléon NOEL et au 2ème X 05/04/1892 à ESTISSAC avec Hippolyte FLUTEAU et dmt toujours à TROYES

Ginette DENISET (A1934)

04.030 FAVIN (10) Ch. TRAINEL ° ca 1775 de Pierre Gervais FAVIN fs de Gervais Julien et Anne Sévère GERBAULT qui s'y X 1769 TRAINEL par. Ntre Dame

Denis BIGOT (A1786)

04.031 FAVIN (10) Ch. TRAINEL ° ca 1741 de Gervais Julien FAVIN fs de Louis et Marguerite SERMOISE qui s'y X 1732 TRAINEL par. Ntre Dame

Denis BIGOT (A1786)

04.032 FINOT/CHASSEUX (10) Ch. ° ca 1703 X et asc. de Catherine FINOT + 1742 ASSENCIERES X à

Antoine CHASSEUX. Est-elle fille de Savinien X 07/1696 à MESNIL SELLIERES à Marguerite TIXERANT

Françoise SAINTON (A816)

04.033 FRELET/JOFFROY (10) Ch. ° X + du cple Anne Mathilde Joséphine JOFFROY X Claude Etienne FRELET dont un fs Michel Eugène ° 27/06/1816 ST MARTIN ES VIGNES

Colette THOMMELIN-PROMPT (A1543)

04.034 GATOULLAT (10) Ch. DIERREY ST PIERRE ° ca 1740 de GATOULLAT Jean Augustin fs de Pierre et FROMOND Magdeleine

Ginette DENISET (A1934)

04.035 GIROUX (10) Ch. rég. LA SAULSOTTE (10) ° et + de Edme GIROUX y X 08/06/1682 à POTHIER Marie ° ca 1658 + 1682

Gérard GIROUX (A2051)

04.036 GODRET/GUILLAUME (10) Ch. rég. ST MESMIN dates et lieux ° X /1661 et + du cple Pierre GODRET proc.fiscal + 03/02/1681 ST MESMIN et Jeanne GUILLAUME d'où 11 enf. Le 1er François y ° 04/01/1661.

Jean LECLERC (A1297)

04.037 GOUBAULT/LAMBERT (10) Ch. rég ST PARRES LES VAUDES X ca 1700 de Edme GOUBAULT et Marie LAMBERT d'où un fs Philippe ° VAUDES 1704

Serge GUENERON (A342)

04.038 GRADELER/HYARDIN (10) Ch. 1840/1870 MONTIER EN L'ISLE, ARSONVAL X GRADELER Ambroise/ HYARDIN

Gisèle CHOLLIER (A1586)

04.039 HUCHARD/BERNODAT (10) Ch. DIERREY ST PIERRE?? ° X /1680 + du cple HUCHARD Pierre et BERNODAT Marie d'où un fs Pierre y X 08/02/1700 à ROY Jeanne

Christiane LACROIX (A1580)

04.040 HUCHARD/ROY (10) Ch. ° et + /1733 de HUCHARD Pierre fs de Pierre et BERNODAT Marie X 08/02/1700 DIERREY ST PIERRE à ROY Jeanne ou Jeanne Marie ° 23/04/1683 VILLEMAUR y + 05/02/1711

Christiane LACROIX (A1580)

04.041 HUCHARD/GARSONNOT/TUBEUF (10) Ch. X ca 1630 de Jean GARSONNOT ° 08/11/1606 VILLEMAUR et ° ca 1600/1610 de Jeanne TUBEUF y + 31/05/1662 d'où un fs François ° 18/02/1635 y X 29/01/1657 avec Charlotte HUCHARD

Jacques LEGRAND (A2088)

04.042 LARMOISE (10) Ch. + 1701/1728 TRAINEL (10) de Anne LARMOISE X 1707 TRAINEL par. Ntre Dame à Laurent ANDOUILLE, pour conf. ou non 2ème X Laurent ANDOUILLE à Madeleine GATEAU 1728 TRAINEL par. ST GERVAIS (pas de filiation époux dans cet acte.)

Denis BIGOT (A1786)

04.043 LEGER (10) Ch. FAY LES MARCILLY (10) ° ca 1758 de Marie Simone LEGER fa de François et Anne LARDON qui s'y X 1745

Denis BIGOT (A1786)

04.044 LEGRAND/GOULEE (10) Ch. X de Claude LEGRAND fs de Etienne et Perrette FLEURY et Louise GOULEE ° 22/07/1682 + 03/02/1713 THENNELIERES.

Jacques LEGRAND (A2088)

04.045 LEPAUVRE/DROUOT (10) Ch. ° X et + asc. de Claudette LEPAUVRE X à Sébastien DROUOT lab à CHAMPIGNY(10) d'où un fs Joseph ° 1707 à DOSNON

Françoise SAINTON (A816)

04.046 LESAGE (10) Ch. ° et asc. de Philippe LESAGE, admodiateur à FONTAINE LUYERES X 1714 LUSIGNY à Marie de MEURVILLE

Françoise SAINTON (A816)

04.047 LEVOIN (10) Ch ° ca 1721 JAUCOURT?? Marie LEVOIN fa d'Edme X /1735 FRAVAUX et Marie PREVOST + le 25/08/1735 (26ans)

Marcel THIERRY (A1818)

04.048 LEVOIN (10) Ch. ° ca 1702 JAUCOURT?? Edme LEVOIN fs de Jacques X 10/06/1697 JAUCOURT à Barbe COEURDEUIL

Marcel THIERRY (A1818)

04.049 LEVOIN/LEROIN/BATILLET (10) Ch. ° X 1720/1741 et asc. du cple Edme LEVOIN/LEROIN et Jeanne BATILLET dont Thomas ° 10/05/1742 SPOY

Claude JOLLY (A1907)

04.050 LINARD/LAGESSE (10) Ch. rég. VILLELOUP dates et lieux ° X + du cple Edme LINARD et Marie LAGESSE dont une fa Edmée X 30/01/1719 à Pierre CAMUS

Jean LECLERC (A1297)

04.051 LUTEL/BIDAULT (10) Ch. STE SAVINE X ca 1720/ de Michel LUTEL et Françoise BIDAULT XX 18/05/1733 MONGUEUX Marguerite PABARDIER

Serge GUENERON (A342)

04.052 MAILLARD (10) Ch. MARAYE EN OTHE ° ca 1750 et + du cple MAILLARD Edmé (fs d'Edme et DIONET Marie) X 01/02/1774 BERCENAY EN OTHE à DARCE Marie Anne (fa de Jean et GAUTHIER Edmée ° orig. BERCENAY d'où un fs Antoine Simon ° 1775 X 22/02/1802 avec PARMENTIER Geneviève Appoline.

Christiane LACROIX (A1580)

04.053 MAUPERRIN (10) Ch. ° ca 1712 MONTIER EN L'ISLE (lacunes 1707/1717 sur microfilm) Marie MAUPERRIN y X 23/11/1741 y + 28/03/1748 fa de Jean et Anne LAMBERT (1ère épouse),

Marcel THIERRY (A1818)

04.054 MAUPERRIN/LAMBERT (10) Ch. X /1712 MONTIER EN L'ISLE (lacunes 1707/1717 sur microfilm) X du cple Jean MAUPERRIN et Anne LAMBERT

Marcel THIERRY (A1818)

04.055 MILLET/LEGRAS (10) Ch. rég. VALLANT ST GEORGES dates et lieux ° X + 1686/ du cple Louis MILLET X Marie LEGRAS d'où un fs Louis X 26/11/1686 VALLANT ST GEORGES à Claude GALLEY

Jean LECLERC (A1297)

04.056 MILLET/ROSE (10) Ch. rég. MAIZIERES LA GDE PAROISSE ° X et + du cple MILLET Pierre et ROSE Légère y + 19/02/1685 ont vécu à POUSSEY (hameau de M.L.G.P) ont eu une fa Anne X 10/02/1681 à VACHE Pierre fs de Martin et GAUTHIER Marie de MAIZIERES.

Serge LACAVE (A1570)

04.057 MOLEREAU/DAUSSANGE (10-89-10) Ch. dates ° X de MOLEREAU Ciret, receveur de VILLERS BONNEUX (89) + 16/11/1691 THORIGNY S/OREUSE (89) et DAUSSANGE Anne + 06/04/1691 VILLERS BONNEUX (89) d'où plusieurs enf. dont Antoine y X 01/10/1685 à Anne DELAHAYE orig. TRANCAULT vve HERLUISON, Nicolas X 07/07/1688 LA LOUPTIERE THENARD à SAVORAT Marie

Serge LACAVE (A1570)

04.058 PARISOT (10) Ch. + ca 1830 Jean Baptiste PARISOT X 24/07/1794 TROYES à Anne Mathie GODARD d'où 3 enf/ Jean Baptiste ° 09/08/1801 ERVY LE CHATEL, Jean Baptiste Alexandre y ° 07/11/1804, Jean Baptiste Alphonse ° 21/04/1810 CLAIRVAUX (10) au X 24/08/1826 BAR S/AUBE de Jean Baptiste Alexandre et Geneviève JEANSON le père est déclaré employé retraité à la maison Centrale de détention de CLAIRVAUX

P. MICHAUT (A2060)

04.059 PASQUIER (10) Ch. SOMME FONTAINE (10) ° ca 1735 de PASQUIER Joseph fs de Pierre

Ginette DENISET (A1934)

04.060 PAULENTRU (10) Ch. SOMME FONTAINE (10) ST MARTIN ES VIGNES (10) de PAULENTRU Marie fa de Pierre et HAZOIRE Geneviève

Ginette DENISET (A1934)

04.061 PIAT (10) Ch. sur TROYES ° ca 1889 et asc. de René Julien Camille PIAT X Germaine VALLEE

Jean-Pierre PIAT (A2146)

04.062 PRIEUR/DESGUERROIS (10) Ch. X de PRIEUR Edme + 14/01/1714 ARCIS S/AUBE X à DESGUERROIS Marie

Josette VOLPI (A2120)

04.063 POINSOT/FLEURET (10)-(70) Ch X /1774 de Jean POINSOT, coupeur de bois + 1784 âgé de 40ans à GRAY(70) avec Anne FLEURET ° 06/09/1737 LONGCHAMP (10) fa de Georges, merteleur à la forge de CLAIRVAUX et Anne TOUSSAINT dont un fs Pierre ° 1777. Plusieurs enfants sont ° en haute Saône.

Bernadette MAGNIEN (A2025)

04.064 PONCE (10) Ch. ° et + NOGENT S/SEINE ou env. de Marguerite PONCE y X 30/06/1739 avec Antoine LANDON fa de Simon et Marie-Anne CABUT

Simone TALBINSKI (A1426)

04.065 RAGON/BAILLY (10-51) Ch. date et lieu ° ca 1785 Marie Reine RAGON fa de Pierre Auguste et Marie Jeanne TASSIN X 22/06/1801 BAILLY LE FRANC (10) à Pierre BAILLY ° 11/05/1781 OUTINES (51)

Mireille DRAPPIER (A1311)

04.066 RIGLET (10) ch. actes ° X + sur un RIGLET maire de TROYES en 1544. Un Nicolas RIGLET fut

maire de BOURGES en 1562 et la famille est originaire du LOIRET. put-être y a t'il un lien entre ces deux familles.

CG10

04.067 ROUGEOT /CHALETTE (10) Ch. ° X et + asc. de Bonaventure ROUGEOT X Anne CHALETTE d'où un fs Nicolas X 1701 GERAUDOT à Catherine de MEURVILLE

Françoise SAINTON (A816)

04.068 ROUSSIN/LABORDE (77-10) Ch. rég. MONTIGNY LE GUESDIER, MOUSSEAUX (77) TRAINEL, NOGENT S/SEINE (10) dates et lieux ° X /1770 + et asc. du cple Louis ROUSSIN et Marie Anne LABORDE dont un fs Etienne Louis ° 26/07/1770 MONTIGNY LE GUESDIER (77) et médaillé de Ste Hélène à LA VILLENEUVE AU CHATELOT (10)

Jean Yves ROUSSIN (A2032)

04.069 TAPPREST (10) Ch. ° et asc. de Nicolas TAPREST vf, il se XX 09/07/1736 SPOY à Marie VERNIER.

Claude JOLLY (A1907)

04.070 THONNELIER/MARTIN/CHARIGAULT (10) Ch. X /1600 VILLEMAUR de Claude THONNELIER + 02/10/1626 y X avec Catherine CHARIGAULT d'où un fs Claude y ° 12/12/1606 X ca 1625/1630 à Catherine MARTIN d'où un fs Paul ° ?? y X 04/07/1651 à Marguerite AUDINOT

Jacques LEGRAND (A2088)

04.071 VINCENT/BOULANGER Ch. 1erX 1729/1737 TRAINEL parr. ST GERVAIS du cple Jean VINCENT et son asc. et Anne BOULANGER , il s'y XX 1744 à Elisabeth PINGUET

Denis BIGOT (A1786)

04.072 VITEL (10) Breton ch. ts rens. sur familles VITTEL en champagne sur les 15ème et 16ème siècles

Maurice VITEL (A2037)

Questions arrêtées au 27/02/2004

Marie-France FEVRE (A553)



Cette rubrique des Questions-Réponses ne se nourrit qu'à l'aide de votre courrier mais aussi des recherches des bénévoles et de leur dévouement.

N'hésitez pas à l'alimenter mais pensez aussi qu'il n'est pas toujours facile de trouver ce qui vous a posé une énigme.

Soyez donc indulgents et si vous trouvez par vous-mêmes des réponses, n'oubliez pas de nous les faire connaître, elles peuvent aider les autres.

Merci.

RÉPONSES

RAPPEL : Merci de respecter les consignes suivantes :

- UNE SEULE QUESTION PAR FEUILLE 21X29,7
- ÉCRIVEZ AU RECTO SEULEMENT
- PATRONYMES EN LETTRES CAPITALES
- RAPPELEZ L'INTITULÉ (NUMERO ET NOM) DE LA QUESTION À LAQUELLE VOUS RÉPONDEZ
- INDIQUEZ VOS NOM, PRÉNOM ET NUMÉRO D'ADHÉRENT SUR CHAQUE RÉPONSE

03.050 ANDOUILLE/GATEAU (10) ajout à la réponse du bulletin précédent dans cet acte de mariage du 06/07/1728 TRAINEL, il fallait lire Magdelaine GASTEAU fa de Estienne GASTEAU et Marie PRUN.

Marie-France FEVRE (A553)

99.003 - BACQUIAS (10)

Claude Sébastien Hipolyte BACQUIAS est décédé le 17.06.1909 à Essoyes (10)

Marie-France FEVRE (A553)

98.134 BACQUIAS / LAURILLAT

X Claude BACQUIAS le 9 septembre 1777 à Chatillon sur Seine (21) avec Marie Madeleine LAURILLAT y ° 2.02.1754

Christiane IRISSOU (A1643)

03.197 BARBIER/LARRIBE (10) réponse partielle/ un fs Edme BARBIER ° 12/08/1648 FERREUX QUINCEY DE edme et Edmée LARIBE ce qui situe leur X ca 1648 pas à FERREUX

Marie-France FEVRE (A553)

98.367 - BIOGRAPHIES des Maires de l'Aube

dans " Grands Notables du 1er Empire " aux éditions du CNRS 151 rue St Jacques Paris. On trouve quelques biographies intéressantes de personnages dont certains furent maires dans l'Aube, mais aussi de la Marne et de la Hte Marne

Christiane IRISSOU (A1643)

03.200 BOIVIN/CHARONNAT (10) Lacunes à MAIZIERES LA GDE PAROISSE. Mes infos concernant ce cple à MAIZIERES LA GDE PAROISSE. Denis BOIVIN y + 05/12/1680 X Marie CHARONNAT + 1709/ d'où Louis y X 11/02/1688 à Martine DUBOIS ° ca 1670 y + 12/06/1710, Denis ° ca 1664 y + 26/03/1709 X à Anne OUDIN y + 04/03/1713, Hélène y X 23/11/1683 François MILLET.

Bernard BUTET (A1944)

04.005 BOUQUET/BONNAIRE (10) pour infos: par. ST SAUVEUR TROYES X 14/02/1668 Jacques BOUQUET de LHUITRE (10) et Anne BONNAIRE de RAMERUPT

Marie-France FEVRE (A553)

04.006 BOURDAULT/HERLUISON (10) Louis BOURDAULT et Anne HERLUISON se sont X 19/10/1694 ORVILLERS ST JULIEN (10) **pas de filiation indiquée**

Marcel PAULIN (A771)

03.205 BROQUET/COLLIN (10)

1) Guillaume BROQUET

2) Denys BROQUET, maistre-boucher, ° ca 1635 VAUCHASSIS y + 12/08/1676, y X 20/07/1665 à Marye(et non Marise) COLLIN.

3) Marye COLLIN ° 14/07/1638 VAUCHASSIS + 1699/

4) Edme BROQUET (asc. réponse. 03.156 cf. bulletin N °28 4ème trimestre 2003)

5) Edmée JORRY (asc. réponse 03.156 cf. bulletin N° 28 4ème trimestre 2003)

6) Jean COLLIN le jeune ° ca 1603 + 1643/1653 y X 16/11/1626 VAUCHASSIS

7) Georgette ROUSSELET y ° 02/03/1606 y + 27/08/1653

12) Jehan COLLIN ° ca 1575 + 1643/1662, probablement fils de Jehan PINOIT dit COLLIN d'où Edmée, marraine 07/11/1566 et 09/03/1578.

14) Jehan ROUSSELET l'aisnel, maistre boulanger, ° ca 1580 y + 15/02/1639 inhumé dans l'église, (probable fs de Jehan ROUSSELET d'où Marguerite ° 07/10/1578) X ca 1600 Jehanne XX ca 1609 Jacqueline JANNET,

15) Jehanne ° ca 1580 + ca 1609

Alain BROQUET (A1494)

03.206 CADOT (10) Jean CADOT ° 03/11/1728 GYE S/SEINE y + 11/09/1791 y X 22/04/1755 avec Anne Marie MILLOT y ° ca 1729 y + 17 Pluviose an 5, fs de Claude ° ca 1706 NEUVILLE S/SEINE + 01/08/1746 GYE S/SEINE y X 22/01/1726 avec Catherine GUYOT y ° 1704 y + 28/04/1765

Pierre GAUSSOT (A1424)

03.207 CADOT/MILLET (10)

1) Jacques Philippe CADOT , notaire et procureur au baillage de GYE S/SEINE ° 01/05/1672 NEUVILLE S/ SEINE - ° illégitime, reconnu par ses parents le 03/04/1690 - y + 09/06/1728 X ca 1695/1696 GYE S/

SEINE avec Colombe MILLET y ° 05/02/1675, y + 16 08/1761

2 3 Pierre CADOT , Maech. Charron? ° ca 1618 NEUVILLE S/SEINE y + ca 1698 y X 03/04/1690 avec Suzanne VILLAIN

4 5 Léger CADOT , lab. à NEUVILLE S/SEINE ° 1600 y + ca 1646

Pierre GAUSSOT (A1424)

04.011 CAILLOT/GUILLOT (10) pas trouvé X à NOGENT S/SEINE mais trois ° NOGENT S/SEINE

Etienne ° 22/05/1695? Etienne ° 31/08/1696, Marie-Anne ° 1699.

Paul AVELINE (A1824)

03.208 CLEMENT (10)

1) Anne CLEMENT b 12/04/1691 VAUPOISSON p et m :! Laurent DESBOUY, Anne HOUSSIER

2/3 Jean CLEMENT y X 18/02/1691 à Françoise DESBOUY

Bernard BUTET (A1944)

98.156 CHRETIEN/GRENET (10)

2/3 Etienne GRENET ° 07/10/1703 GRANDVILLE y + 31/12/1783 y X 26/01/1730 à Marie Anne CHRETIEN ° 17/02/1702 LHUITRE + 20/09/1784 d'où Marie-Anne ° 19/11/1723 GRANDVILLE, Jeanne y ° 27/02/1725, Alexandre y ° 30/04/1726, Joseph y ° 19/03/1729, Etienne y ° 06/01/1728, Etienne y ° 20/05/1731

4 5 Alexandre GRENET ° 05/01/1661 GRANDVILLE y - 18/12/1730 y X 29/10/1692 à Perrette VALENTIN ° 09/02/1658 DOMMARTIN LETTREE (51) + 26/01/1723

6 7 Claude CHRETIEN X à Marie BECQUET

10/11 Jean VALENTIN, lab, X 18/02/1648 DOMMARTIN LETTREE à Nicole BRODIER

20/21 Nicolas VALENTIN X à Nicole LEGRIS

22/23 Jean BRODIER X à Jeanne BRISSON

Patrick GRENET (A1980)

98.379 COMPAGNON DE POTERNE d'après le livre de Mr WILOCX "NOGENT au fil de l'histoire" Les compagnons de poterne ou portefaix réunis en association avaient le monopole de charger et décharger les péniches. Ils s'entraidaient et ceux qui restaient en activité assuraient les ressources nécessaires de vie à ceux qui ne l'étaient plus. Pour NOGENT, ils étaient en général tous en famille. Le premier que je connais est Jacques ANCEAU ° 1605 et le dernier Louis Edme JEANNOT 1758-1826 soit une liste de 95 individus dont 12 sont mes sosas.

Paul AVELINE (A1824)

04.018 CUISIN/MAROT (10)

Jean CUISIN de St André Les Vergers fs de Julien et Jeanne MILLARDt XX01/05/1764 STE SAVINE (10) à Marie Magdeleine MAROT fa de Jean MAROT et Edmée MASSON 1er X 22/11/1762 ST ANDRE LES VERGERS à Edmée FORJOT fa de Jean et Marie???

Marie-France FEVRE (A553)

98.166 DAMOISEAU/MOGUET (10) DAMOISEAU Jean ° 27/11/1669 ROUILLY ST LOUP (10) (fs de Jean et MARGERY Jeanne) X 19/09/1695 MOGUET Marie y ° 14/03/1672 d'où Nicolas y ° 28/04/1698 X

24/11/1721 MONTAULIN à LALLEMAND Marguerite.

Je descendrais d'une DAMOISEAU Marie (fa de Jean et MOGUET Marie, mais aussi d'un DAMOISEAU Nicolas (fs de Jean et MARGERY Jeanne) qui se serait X à DAMOISEAU Edmée et eu un fs ? Nicolas X 21/11/1735 MONTAULIN à Anne GANNE, aurait eu aussi un fs Nicolas qui se serait aussi X à une GANNE Anne 09/10/1758 ROUILLY ST LOUP. Qui pourrait m'aider à démêler cet écheveau d'implices.

Françoise LE MAIGNAN (A1566)

04.019 DARDE/JOBIN (10) rien trouvé ca 1680 sur DARDE/JOBIN même dans les dates plus récentes

Marcel PAULIN (A771)

03.134 DAUPHIN/BAUDOIN (10)-(51) X 16/12/1844 VILLENAUXE LA GRANDE (10) de François Nicolas DAUPHIN ° 19/12/1817 ESSARTS LE VICOMTE (51) fs de Nicolas, charbonnier et Angélique Geneviève CHAMPENOIS dmt NESLE LA REPOSTE (51), et Anne Célestine BAUDOIN ° 28/05/1821 VILLENAUXE LA GDE fa de Laurent, facteur rural et Anne Marie Madeleine VAUCOULOUX dmt à DIVAL (hameau de VILLENAUXE) en présence de: Jean Barthélémy DAUPHIN, 63ans, charron à FOUCHERES (commune de CHALAUTRE LA GRANDE (77), François DAUPHIN, 48ans, charbonnier, dmt aux ESSARTS LE VICOMTE (51) tous deux oncles de l'épx.

Pascal BARON (A1569)

04.020 DAUVET/BOURGINE (10)

1) Marie Marguerite DAUVET ° ca 1798 (pas trouvé sa ° TRANCAULT)

2/3 Claude DAUVET, cult, ° 29/07/1772 AVANT LES MARCILLY(10) X 10 pluviose an 6 TRANCAULT à Marguerite Madeleine BOURGINE ° 11/06/1775 MARCILLY LE HAYER (10) d'où: Marie-Françoise ° 3 frimaire an 9 TRANCAULT et Caroline y ° 4ème jour compl. an 11.

4/5 Fiacre DAUVET, cult + /an 6 X à Marie-Jeanne LAUXERROIS + an6/ dmt à AVANT LES MARCILLY 6/7 Jean BOURGINE, ° ca 1741 GRANGES LE BOCAGE (89) + an 11/ dmt CHARMOY à son X 27/01/1766 FONTAINE MACON avec Marie-Anne BOYARD + /an6

14/15 Jean BOURGINE + /1766 X à Anne CORDEL + 1766/

Marie-France FEVRE (A553)

04.021 DEGOULANGE (COURLANGE) BOUCQUIGNY (10) Beaucoup de JOLLY à ETRELLES et alentours DEGOULANGE est cité une seule fois à GRANGES S/AUBE (51) à son XX il vient d'Auvergne.

Marcel PAULIN (A771)

04.023 DELINOTTE /MICHELOT (10) pas trouvé X DELINOTTE/MICHELOT LES GRANGES (10) mais:

1 Edouard Appolinaire DELINOTTE ° 18/03/1861 LES GRANGES

2/3 Jean Baptiste (Edouard) DELINOTTE y ° 12/03/1827 X Thérèse Madeleine MICHELOT d'où

outré Edouard Appolinaire:

Jean-Baptiste y ° 22/03/1863 + 23/02/1950 MATHAUX (10), Jean Baptiste Henri ° 09/07/1865 LES GRANGES, Alexandrine Marie-Thérèse y ° 02/10/1868

4/5 Jean-Baptiste DELINOTTE y ° 4 germinal an 5 y + 25/05/1873 X à Sirette NOSLEY + /1873 d'où Jean-Baptiste: Marie Joséphine Alexandrine y ° 17/07/1829, Alexandrine y ° 19/07/1832

Monique PAULET (A1516)

98.173 DENIZOT/MILLOT (51)

74/75 Nicolas MILLOT, lab, + 02/08/1801 VOUARCES (51) y X 03/02/1767 à Marie Madeleine DENIZOT y ° 14/06/1746

148/149 Pierre MILLOT, lab, y + 26/06/1770 y X 23/02/1724 à Marie DENEVERS

150/151 Jacques DENIZOT, lab, procureur fiscal X à Marie PIGEOLLOT

296/297 Jacques MILLOT, lab, y X 17/06/1686 à Catherine LAURENT

298/299 Pierre Eustache DENEVERS, recteur d'école X 26/11/1704 ANGLUZELLES (51) à Marie BRISSOT

300/301 Gilles DENIZOT, lab X à ??

302/303 Nicolas PIGEOLLOT, lab, X 03/02/1711 VOUARCES (51) à Marie Magdeleine GABUT

Patrick GRENET (A1980)

04.027 DOSNE/JEANSON (10)

2/3 DOSNE Marie Anne Jeanne Victorine, couturière, ° 30/09/1819 BAR S/AUBE y + 03/08/1854 y X 06/02/1838 avec JEANSON Claude y ° 04/02/1810 y + 11/07/1866 il s'y XX 12/10/1857 à Barbe Victoire MATROT y ° 22/02/1815

4/5 DOSNE François, marchand de laine, ° 10/05/1793 TROYES + 05/09/1876 BAR S/AUBE X?? à MICHAUX(T) Marie Barbe ° 30/09/1797 CHAUMONT (52) + 03/08/1854 BAR S/AUBE

6/7 JEANSON Etienne, charp. y ° 30/07/1783 y + 24/05/1814 y X 15/02/1806 à MAERTENS Françoise Jeanne Bernardine, couturière ° 06/02/1781 GRAY (70) et + 25/03/1842 B.S.AUBE d'où aussi une fa Geneviève y ° 23/04/1808, y X 24/08/1826 à Jean Baptiste Alexandre PARISOT, menuisier ° 07/12/1804 ERVY LE CHATEL + 13/04/1881 B.S.AUBE.

8/9 DOSNE François drapier à TROYES X à DRIOT Anne

10/11 MICHAUT Louis X à BERTIN....à voir en Hte Marne

12/13 JEANSON Pierre, charpentier B.S.AUBE X à CARTERET Geneviève

Marie Barbe MICHAUX et Marie Anne Jeanne Victorine DOSNE sont + le même jour

C.G.AUBE Yves CHICOT

04.028 DUPUIS/SEURAT (10)

2/3 Etienne Héleine DUPUIS, tailleur d'habits, ° 11/09/1763 COCLOIS (10) + 11/01/1848 TROYES X 07/03/1791 ARCIS S/AUBE (10) avec Victoire SEURAT y ° 26/02/1768 + 05/05/1844 TROYES d'où un fs Henri Etienne X 1825 CLERMONT FERRAND (63)

4/5 Nicolas DUPUIS, lab à AVANT (LES RAMERUPT) + 1791/ X 28/01/1763 COCLOIS avec Jeanne MERLOT qui s'est 1X 12/02/1754 AVANT LES RAMERUPT avec François GRUAT(vf Suzanne TINTRELIN)

6/7 Jacques SEURAT + /1844 X avec Anne CAMUS + /1844

8/9 François DUPUIS X Marie GONIAU

10/11 Vincent MERLOT et Marie FELIX

Parr de Etienne Héleine DUPUIS: Puissant Sgr Etienne de SILHOUETTE,chevalier, ministre d'état Sgr de BRY S/MARNE (94) ses fiefs de GAUMONT DE LA BARRE.

Marr: Delle Marguerite Héleine DESREAUXX fa de Messire Louis DESREAUXX marquis et Sgr de COCLOIS.

Marie-France FEVRE (A553)

04.029 FABRE/BRAY (10) pas trouvé ° X + de Marguerite Léonie FABRE épse de François BRAY +1854 TROYES, elle est vivante au recensement de 1896 à TROYES et dmt rue des Hts Tévois âgée de 75 ans. Elle n'y figure plus à celui de 1901.L'acte de ° de sa fa Marguerite BRAY pourrait donner des renseignements

C.G.AUBE Yves CHICOT

La consultation des archives du bureau d'enregistrement de TROYES années 1894 à 1909 ainsi que celui d'ESTISSAC jusqu'en 1917 n'a rien donné. Pas de succ. non plus au + 1854 François BRAY qui aurait pu donner des éléments sur leur X. Voir aussi aux bureaux d'enregistrement de côte d'Or.

Le + de sa fille Marguerite BRAY n'a pas été trouvé non plus dans les bureaux d'enregistrement consultés.

Marie-France FEVRE (A553)

04.033 FRELET/JOFFROY (10)

1 FRELET Michel Eugène, march Horloger ° 27/06/1816 TROYES y X 22/10/1842 à Edmée Rosalie BONTOU ° 06/06/1824

2/3 FRELET Claude Etienne, dessinateur géographe ° 19/09/1782 VESOUL (70) + 1856/ X 29/11/1812 GYE S/SEINE (10) à Anne Mathilde Joséphine JOFFROY y ° 14/03/1787 + 1856/

D'où Françoise Joséphine ° 22/11/1814 TROYES y X 26/07/1835 à GUIBOISEAU Augustin René, professeur au collège de TROYES ° 08/06/1804 MAZE (49)

4/5 FRELET Jean Baptiste, arcitecte ° 1742 VESOUL (70) + 25/11/1833 TROYES ST MARTIN (91ans) X à Marie Joseph MARECHAL ° 1743 BOUGNON (70) + 19/03/1825 TROYES St Martin (82ans)

6/7 JOFFROY Edme Joseph X 23/11/1784 RICEYS BAS à Nicolle Magdeleine PETIT

8/9 FRELET Jean X à Jeanne Claude JANNIN

au recensement de la ville de TROYES en 1856 figure FRELET Claude Etienne, propriétaire âgé de 73ans, JOFFROY Anne Mathilde Joséphine, 69ans dmt rue cité St Martin es Vignes, ensuite plus de trace. Pas trouvé + sur TROYES.

C.GAUBE Yves CHICOT

03.218 GAMBÉY (10) pas une réponse, mais une piste: J'ai Charles André GAMBÉY X Marie Louise DANTON dans mon asc. et pour qui j'ai répertorié neuf enfants, dont trois repérés non par la ° par par des liens familiaux:

1 Claude oncle de François COURLANGÉ

2 Louis déclarant du décès de sa mère

3 Louis, que vous citez témoin au X Pierre PORENTRU/ Marie MILLEZ le 29/10/1820 CHARNY.

A partir du 1 Mai 1769 ° Hélène Victoire, les autres enfants sont repérés par leur °. Charles André GAMBÉY est originaire de ARCIS/AUBE les R.P période 1766/1770. seraient à explorer.

Jean LECLERC (A1297)

03.218 GAMBÉY (10) Louis GAMBÉY ° 19/12/1766 ARCIS S/AUBE fs de André GAMBÉY et Marie Louise DANTON.

Marie-France FEVRE (A553)

03.145 GILLOPPE/CHAPLOT (10) pas trouvé X /1796 Jean-Claude Thomas GILLOPE et Marie Madeleine CHAPLOT, dans les paroisses de FONTAINE MACON, TRAINEL, LA LOUPTIERE THENARD.

Marie-France FEVRE (A553)

98.186 GOYARD (10)

Sébastien GOYARD + 17/03/1825 âgé de 84 ans à VERPILLERES (10)

Christiane IRISSOU (A1643)

97.149-98.187-98.190-98.191 GRENET/SOUCAT/ THOMASSIN/HUGUIERGALLOIS (10)

2 3 Georges Ernest SOUCAT ° 28/07/1881 SOMPUIS (51) + 21/01/1919 HAGUENEAU (67) X Georgette Adeline GRENET ° 25/06/1886 LHUITRE (10) + 11/06/1929 XX 1920 SOMPUIS (51) à Emile Ernest ANDRIEU ° 07/12/1892 FOLEMBRAY (02) fs de Eugénie Joséphine Célia ANDRIEU ° 25/09/1861 FROIDEMONT COHATILLE (02) + 1918 EPINAL (88) d'où une fa France Madeleine

4 5 Anatole Onésime SOUCAT ° 16/02/1831 SOMPUIS y + 09/12/1890 X Marie Amandine ROBERT ° 11/11/1845 MAILLY LE CAMP (10)

6 7 Sosthène Emile GRENET ° 28/04/1855 LHUITRE y - 30/05/1927 y X 20/11/1879 à Letitia Adélaïde CRETET y ° 22/04/1863 y + 08/01/1939

8/9 Jean Baptiste SOUCAT ° 30/11/1800 SOMPUIS y + 23/10/1855 y X 24/11/1828 à Marie Augustine ROYER

12/13 Victor GRENET ° 14/11/1808 LHUITRE y + 17/05/1887 y X 28/06/1855 à Thérèse Brigitte LEPAGE y ° 08/02/1825

14/15 Nicolas Théophile CRETET y ° 02/05/1832 X 02/10/1860 TROUAN LE GRAND à Marie Julie VERDEZ

24 25 Antoine GRENET ° 11/12/1765 LHUITRE y X 14 01/1794 à Marguerite Véronique GIRARDIN ° 03 10/1767 TROUAN LE GRAND (10) + 20/02/1841 LHUITRE

48 49 Barthélémy GRENET ° ca 1722 + 15/01/1792 LHUITRE y X 24/11/1755 à Marie GALLOIS y ° 20 03 1729 y + 02/03/1793

96/97 Pierre GRENET, proc.fiscal ° 24/11/1694 LHUITRE y + 09/10/1733 y X 27/04/1716 Marie Madeleine SOUCAT ° 28/06/1697 DOMMARTIN LETTREE + 24/02/1728 LHUITRE

98/99 Nicolas GALLOIS X à Marie GRAVIER

192/193 Barthélémy GRENET , lab, proc.fiscal ° 27/09/1664 GRANDVILLE + 20/04/1733 LHUITRE X 16/02/1694 GRANDVILLE à Jeanne THOMASSIN + 12/07/1700 LHUITRE

194/195 François SOUCAT X à Marie HUGUIER

384/385 Alexandre GRENET, prévôt de MAILLY ° ca 1618 + 10/11/1698 X à Nicole THEVENOT ° ca 1634 + 14/05/1700 GRANDVILLE

386/387 Denis THOMASSIN, lab, ° ca 1629 + 01/12/1694 LHUITRE X à Jeanne AUBERT

Patrick GRENET (A1980)

98.189 GRENET/FEVRIER (10)

2/3 Joseph GRENET ° 19/03/1729 GRANDVILLE(10) + 16/11/1790 CHALONS S/MARNE y X 01/07/1754 à Catherine Charlotte FEVRIER °ca 1734 d'où 8 enf tous y ° 1755/1771

4/5 Etienne GRENET ° 07/10/1703 GRANDVILLE y + 31/12/1783, y X 26/01/1723 à Marie-Anne CHRETIEN ° 17/02/1702 LHUITRE + 20/09/1784 GRANDVILLE

6/7 Jean FEVRIER , serrurier + 16/12/1776 CHALONS S/MARNE X à Claire NOEL y + 17/10/1766

8/9 Alexandre GRENET ° 05/01/1661 GRANDVILLE y + 18/12/1730 y X 29/10/1692 à Perrette VALENTIN

16/17 Alexandre GRENET, prévôt de MAILLY ° ca 1618 + 10/11/1698 X à Nicole THEVENOT ° ca 1634 + 14/05/1700 GRANDVILLE

18/19 Jean VALENTIN, lab, X 18/02/1648 DOMMARTIN LETTREE (51) X à Nicole BRODIER

Patrick GRENET (A1980)

98.197 HENRY - SALMON

HENRY Marguerite +16.09.1749 à St MAURICE AUX RICHES HOMMES

Christiane IRISSOU (A1643)

03.151 HERLUISON (10) Albert Achille Augustin est + 03/07/1944 CHAMPFLEURY y X 18/09/1897 avec Marie Céline Angéline MARTIN d'où Paul Louis Albert y ° 14/12/1898 et y X avec Suzanne Léonie COQUIN, Yvonne Lucile y ° 04/01/1900 .

Michel HERLUISON (A2078)

03.152 HERLUISON/BERGER (10) Marie BERGER ° 1832 ESSOYES (10) est + 14/09/1901 PLANCY L'ABBAYE(10) vve de Théodore PIMBOT + 26/05/1876 CHATILLON S/SEINE(21) épse de Alexandre Augustin HERLUISON ° 29/11/1834 DROUPT STE MARIE(10) + 03/09/1903 CHAMPFLEURY (10)

Michel HERLUISON (A2078)

04.041 HUCHARD/GARSONNOT/TUBEUF (10) manque documents 1627 à 1629 et 1636 à 1640 VILLEMAUR pas trouvé X GARSONNOT Jean y ° 08/11/1606 avec Jeanne TUBEUF ni ° de celle-ci 1600/1607 y + 31/05/1662 mais outre un fs François y ° 18/02/1635 y X 29/01/1657 à Charlotte HUCHARD ° ca 1637 (pas trouvé), Simon y ° 23/10/1631 et Simon y °

C.G.AUBE Yves CHICOT

03.156 JAILLANT/BROQUET (10)

complément de réponse à ma question suite aux rens. de Mr BROQUET que je remercie

3) Nicole BROQUET ° ca 1669 à? + 20/09/1750 MESSON

4/5 Charles BROQUET ° 1639 VAUCHASSIS + 1688/1698 y X 19/11/1668 avec Edmée OGER y ° 26/09/1642 + 20/08/1688 MESSON

10/11 Jean OGER y + 30/01/1683 y X 25/11/1636 avec Jeanne DAUPHIN y + /1672

*Jocelyne THIERRY-GUERINOT (A1836)***98.061-98.229 LAGARDE/MARLE/SIRAULT/DELETRE (51-10)**

2/3 Nicolas Jean-Baptiste LAGARDE, cult, ° 24 thermidor en 11 BOULAGES + 04/07/1867 GRANGES S/AUBE (51) y X 30/07/1827 à Catherine Elisabeth MARLE y ° 17 ventose an 4 + 25/01/1857 ANGLURE (51)

4/5 Nicolas LAGARDE, lab, + 19/12/1844 BOULAGES X à Marie Pétronille DELAITRE + 24/09/1867 BOULAGES

6/7 Nicolas Théodore MARLE, man, ° 26/04/1762 GRANGES S/AUBE y + 06/02/1824 X à Catherine Thérèse SIRAULT ° 12/08/1766 BOULAGES + 11/05/1838 GRANGES S/AUBE (51)

d'où outre Catherine, Joséphine Flavie y ° 10 prairial an 5, Denis Théodore y ° 25 vendémiaire an 7, Alexandre Isidore y ° 5 ventôse an 8, Savinien y ° 21 ventôse an 11
8/9 Pierre LAGARDE, lab, 33ans X 05/06/1769 BOULAGES à Mathie JOLLY, 21ans

10/11 Nicolas DELETTREE X à Marguerite Blaize MOUZARD

12/13 Nicolas MARLE + 01/10/1783 GRANGES S/AUBE y X 25/02/1754 à Louise Catherine AVELINE y + 26 floréal an 5

14/15 Just SIRAULT X 28/01/1765 BOULAGES à Jeanne Baptistine BERLET

16/17 Jacques LAGARDE y X 30/06/1716 à Nicole VIGNIER

18/19 Antoine JOLY y X 18/02/1743 avec Marie LORAIN(vve de Jean-Baptiste LAMBLIN)

20/21 Thomas DELETTRE X à Anne RIVOT

22/23 Pierre MOUTARD X à Anne Véronique SALIS

24/25 Antoine MARLE X à Marie-Françoise JEROME

26/27 Edme AVELINE X à Simone GUIOT

28/29 Barthélémy SIRAULT X à Claude LEBEAU

30/31 Nicolas BERLET X à Nicole JOLLY

*Patrick GRENET (A1980)***04.044 LEGRAND/GOULEE (10)****Claude LEGRAND** ° ?? fs de Etienne et Perrette FLEURY

X 02/03/1700 THENNELIERES avec Louise GOULEE y ° 22/07/1682 y + 03/02/1712 d'où

Louise, y ° 22/04/1701, Claude y ° et y + 1702, Jeanne y ° 14/09/1706, Louis y ° 29/07/1708 et y + 08/05/1709, Jean y ° 01/11/1711 et y + 05/08/1712, Claude ° ??(pas

trouvé °) y X 25/02/1726 avec MARIETTE Marie

XX 21/11/1712 THENNELIERES avec Claude LORIN ° ca 1692 et y + 27/01/1714 d'où Jeanne y ° et y + 1713

XXX 01/07/1715 THENNELIERES avec Edmée BOURGOIN ° ca 1684 y + 27/07/1720 d'où Louis y ° 04/05/1716, Edmée y ° 06/10/1718 et y + 08/08/1719, Louis y ° et y + 1720

*C.G.AUBE Yves CHICOT***03.090-03.117 LEGRAND/VERNIER (10)** pas trouvé ° FONTAINE MACON 1697/1698 de Marie Anne VERNIER fa de Edme et Anne LEGRAND et ni + de celle ci*Marie-France FEVRE (A553)***03.163 MENUET (10)** complément de réponse

6/7 Pierre LARDON, lab. ISLE SOUS RAMERUPT, y + 20/01/1709, inhumé dans l'église X à Catherine BERTRAND ° ca 1656 y + 14/06/1716 inhumée dans l'église

*Cyril ROYER (A1773)***04.058 PARISOT (10)** pas trouvé + 1830/ de Jean Baptiste PARISOT à VILLE SOUS LA FERTE et alentours. Il était vivant au + de son épse 1830. La consultation des tables + succ. et absences du Canton de BAR S/AUBE n'a donné aucun résultat. Outre 3 fs mentionnés dans la question voici: Maurice Pothin, peintre en bâtiment, ° 11/09/1806 TONNERRE (89) + 23/11/1829 BAR S/AUBE y X 23/11/1829 à BIENNE Jeanne y ° 24/03/1810, Pierre Augustin ° 05/09/1812 VILLE SOUS LA FERTE (CLAIRVAUX)*C.GAUBE Yves CHICOT***98.188- 98.252 PERRIER/FILAINE/GRENET (51-10)**

2/3 Joseph PERRIER ° 23 messidor an 3 CHALON S/MARNE (51) y + 09/07/1870 y X 15/09/1822 à Charlotte GRENET Y ° 10/07/1801

4/5 François Alexandre PERRIER ° 18/03/1768 + 22/10/1840 X 11/05/1794 à Marie Joseph BOISSELLE

6/7 Etienne GRENET ° 09/09/1755 CHALONS S/MARNE (51) y X 25/08/1793 à Catherine Joseph FELIZE y ° 04/06/1772 y + 24/06/1836

8/9 Pierre PERRIER ° 12/02/1733 AY (51) + 24/06/1809 EPERNAY (51) X 06/02/1757 CHALONS S/MARNE (51) à Louise Geneviève FILAINE

10/11 Jean BOISSELLE X à Pome ADRIEN

12/13 Joseph GRENET, mtre boulanger, ° 19/03/1729 GRANDVILLE (100) + 16/11/1790 CHALON S/MARNE y X 01/07/1754 à Catherine Charlotte FEVRIER

14/15 Jacques FELIZE X à Louise Françoise CHAMBROT

16/17 François PERRIER ° 29/10/1692 AY (51) + 28/09/1765 EPERNAY (51) X 14/10/1716 AY à Catherine LUTON, XX 30/06/1730 Anne MERLIN + 21/12/1756 EPERNAY

18/19 Jacques FILAINE X à Marie Anne STRAPART

32/33 François PERRIER X 20/06/1684 AY à Anne JACQUART

Patrick GRENET (A1980)

04.061 PIAT (10)

- 1 René Julien Camille PIAT ° 26/05/1889 TROYES
 2 3 Julien Auguste PIAT, bonnetier, y ° 27/09/1862 y X
 18 09/1886 avec Louise Camille JOUGLAS y °
 31 01/1864
 4 5 Auguste Anatole PIAT, chauffeur mécanicien, y °
 21 01/1836 y + 12/03/1875 y X 22/04/1858 avec Louise
 Amanda BONNET ° 07/05/1839 ST JUST (52) + 1886/
 d'où un fs naturel Henri Auguste ° 25/05/1857 TROYES
 et reconnu le 05/08/1857
 6 7 Paul JOUGLAS ,march épicier X avec Juliette
 BONNET
 8 9 Antoine PIAT, forgeron y ° 26/02/1806 + 1858/ y X
 10/10/1827 Mélanie Françoise THOYER y ° 02/11/1808
 - 1858/
 10/11 Joseph BONNET, tailleur d' habits, + 1858/ X
 avec Rosalie DIDELON y + 18/04/1854
 16/17 Rémy PIAT, charron + 1827/ X ??? avec
 Madeleine MOISSON + 1827/
 18/19 Jean-Baptiste THOYER, professeur de danse +
 1827/ X avec Catherine ARNAUD + 1827/

Marie-France FEVRE (A553)

03.239 PICHOT (10)

- 1) Louise PICHOT ° 06/11/1678 VAUCHASSIS y X
 24/04/1702 Guillaume BROQUET + 1746/
 2) Jean PICHOT, man, ° ca 1655 + 1702/ y X
 14-02/1678
 3) Anne FEBVRE ° ca 1660 + 1702/
 4) Jean PICHOT, bûcheron, ° ca 1616 X ca 1640 y +
 30-12/1661
 5) Gabriel GRISIER ° ca 1620 + 1679/
 6) Sulpice FEBVRE ° /1638 + 1679/ X /1658
 7) Edmée GOILT? (patronyme incertain)
 8) Jacques PICHOT ° ca 1590 + 1625/1627 X ca 1615
 9) Edmée ° ca 1590 + 1625/

Note: le cple FEBVRE/GOILT? n'est pas originaire de
 VAUCHASSIS d'après les rôles de la taille et les
 registres paroissiaux, il s'installe dans le village fin
 1676.

Alain BROQUET (A1494)

03.238 PICOT (10)

- 1 Catherine PICQUOT ,couturière, ° 12/09/1818
 BRIENNE LA VIEILLE (10) + 1879/ y X 05/12/1838
 avec Louis Martin BRAUX ° 26/08/1816
 LONGEVILLE(52) + 29/04/1879 BRIENNE LA
 VIEILLE
 2/3 François PICQUOT , couvreur, ° ca 1788 + 1868/
 dmt B.L.A.V. X ??avec Marie LOREZ ° ca 1783
 BRIENNE NAPOLEON (LE CHATEAU) + 14/03/1868
 BRIENNE LA VIEILLE.
 4 5 Nicolas PICOT, couvreur, orig. BRIENNE LE
 CHATEAU X 11/09/1781 PINEY avec Marie COGIT
 d'où outre François, Quentin François ° 16/09/1791,
 couvreur, X20/08/1811 BRIENNE LE CHATEAU avec
 Pauline Françoise ORTILLON
 6 7 Jean LOREZ X Marie CURIN tous deux +/- 1868
 BRIENNE LE CHATEAU
 8 9 Pierre PICOT, couvreur, X 09/02/1750

- RADONVILLIERS avec Marie HAMARD + /1781
 10/11 Louis COGIT ° 14/11/1717 VILLIERS LE
 BRULE y X 22/11/1745 avec Anne BIETRIX vve de
 Claude PREVOST
 16/17 Jean PICOT + /1750 X à Jeanne ROUSSEL
 + /1750
 20/21 Denis COGIT orig. PINEY X 08/11/1700
 VILLIERS LE BRULE avec Marie GAROUGET
 34/35 Nicolas AMAR X à Jeanne MASSELIN
**Pas trouvé X PICQUOT/LOREZ BRIENNE LE
 CHATEAU et BRIENNE LA VIEILLE**

Marie-France FEVRE (A553)

04.063 POINSOT/FLEURET (10) pas trouvé les
ascendants de Jean POINSOT époux de Anne FLEURET
mais pour infos

Louis POINSOT ° 19/03/1722 URVILLE (10) + /1777 y
 X avec Jeanne MARLOT Y ° 27/09/1723 + /1777 d'où
 Marie-Jeanne y ° 24/02/1752 + 01/04/1820
 LONGCHAMP(10) y X 24/11/1777 avec Jean
 BEAUFILS, domestique à la ferme d'Outre Aube ° ca
 1747 y + 07/05/1801 d'où Louise y ° 24/10/1778, Marie
 y ° 24/10/1783, Elisabeth y ° 30/06/1787.

Les ^parents de Marie-Jeanne POINSOT X 1748 et Jean
 POINSOT époux de Anne FLEURET + 1784 GRAY (70)
 à 40 ans serait donc ° 1744 ne serait pas le frère de Marie
 Jeanne!

C.G.AUBE Yves CHICOT

04.064 PONCE (10) Marguerite PONCE + 20/03/1788
NOGENT S/SEINE (76 ans) fa de Simon man..(fs de
Toussaint et ???BOUDART parr. de FAY) X
23/11/1705 NOGENT S/SEINE avec Marie GABUT (fa
de Vincent et Marie ROYER)

Paul AVELINE (A1824)

Monique PAULET (A1516)

98.266 - 99.091 REMY/MILLOT (10)

Marie Edmée Sosie REMY ° 18/09/1808 TROYES +
 22/12/1892 GYE S/SEINE fa de Nicolas et Marie-Anne
 PITANCIER

Christiane IRISSOU (A1643)

03.108 RIVIERE/RIVIERE (10)

pas trouvé STE MAURE X ca1692 Joseph RIVIERE et
 Anne RIVIERE
 lacunes BMS aux AD 1680/1681-1683/1685-1687/1692
 lacunes BMS aux archives communales 1686/1692

Mireille GEUENS (A1218)

03.244 RICHARD/QUAY (10)

- 1 Thomas RICHARD
 2/3 Thomas RICHARD, couvreur en paille X
 11/10/1694 VILLIERS HERBISSE(10)à JEANNE
 FEBVRE y + 07/09/1696, y XXX 24/11/1710 à Anne
 ROBIN , y XX 06/11/1696 (csg 3 ou 4 ° et 3° d'affinité)
 à Nicole QUET y b 06/04/1679 y + 29/11/1709
 4/5 Sixte RICHARD y b 16/11/1626 y + 25/02/1700 X
 1654 / Brice TREFFORT y + 09/10/1693 yX1 Jehan
 HOURDAULT qui y + 30/07/1653
 6/7 Claude QUET y b 22/04/1642 y + 29/09/1681 y X
 15/06/1670 à Claude PETIT ° TROUAN LE GRAND ca
 1649 + 23/09/1709 VILLERS HERBISSE (y XX

23/11/1682 à François DROUOT)

8/9 Nicolas RICHARD y + 13/08/1670 X à Suzanne ???? y + 22/09/1653

10/11 Nicolas TREFFORT + /1662 X 13/05/1630 HERBISSE à Charlette TREFFORT b 17/02/1608 VILLERS HERBISSE

12/13 Marcel QUET + 1661/ X à Jeanne RICHARD ° ca 1612 y + 17/11/1684

22/23 Michel TREFFORT + 1630/ y X 26/11/1605 à Brice DROUOT

26/27 Noël RICHARD y + 26/08/1637 X à Jehanne ??? y + 13/09/1637

44) Claude dit Bastien TREFFORT + /1605

46/47 Savinien DROUOT + 1613/ y X 1573 à Jeanne LAURENDAL

92) Estienne DROUOT y + 1573/

94) Sébastien LAURENDAL y + 1573/

Bernard BUTET (A1944)

04.066 RIGLET (10)

Les registres paroissiaux de TROYES débutent en 1566 mais vu dans le ROSEROT et série E (fonds des familles):

Article sur la commune de MONTGUEUX:

1546- 1567 - Nicolas 1er RIGLET maire de TROYES notaire et secrétaire du Roy + 1567 (sans précision)

1568-1582 Edme RIGLET peut-être son fs notaire et secrétaire du roy, sgr de MACEY sa femme **Anne BOCHETEL** (ce patronyme n'est pas aubois) lui survécut. (sans précision)

1585 encore en 1595 Nicolas 2 RIGLET sans doute leur fs de 1595 à 1604 furent faites les procédures pour la liquidation de la succession

1601-1624 Moïse (Maurice) RIGLET échevin de TROYES

1637 Anne PAILLOT vve du précédent

Jean PAILLOT maire de CHAUMONT, neveu de Anne 1644 Nicolas Pierre et Claude fs de Moïse (Maurice) RIGLET et Anne PAILLOT

Claude, officier de cavalerie se fit ermite en 1676 et + à LA ROCHE près de PROVINS en 1704

Marie-France FEVRE (A553)

98.098 -98.272 SALMON / MONTIGNY (10)

SALMON Nicolas et MONTIGNY Marguerite se sont X 21/09/1616 RIGNY LE FERRON

Christiane IRISSOU (A1643)

98.275 SOUCAT/GRENET (10-51)

1 Madeleine SOUCAT ° 03/06/1697 DOMMARTIN LETTREE (51) y + 22/03/1699 X 27/04/1716 LHUITRE (10) à Pierre GRENET

2/3 François SOUCAT X marie HUGUIER d'où outre Madeleine : Henri ° 18/07/1686 DOMMARTIN LETTREE, Marie y ° 07/11/1688, Pierre y ° 27/07/1690, Pierrette y ° 23/08/1692, François y ° 02/10/1693, Anne y ° 23/04/1695, Anne y ° 02/02/1699

Patrick GRENET (A1980)

03.187 THIBAUD/FOUCHER (10)

3) Jacqueline FOUCHER ° 14/02/1666 VAILLY + 11/01/1730 STE MAURE

4/5 Nicolas FOUCHER ° 12/11/1626 VAILLY y + 1671/ y X 14/11/1666 (° de sa fa Jacqueline) avec Marie PERRIN y ° ca 1643 y + 20/01/1671 (28ans)

8/9 Sébastien FOUCHER y ° ca 1599 y + 30/09/1671 (71ans) y X /1626 avec Martine SEURAT

Jocelyne THIERRY-GUERINOT (A1836)

04.070 THONNELIER/MARTIN/CHARIGAULT manque documents 1627à1629 VILLEMAUR pas trouvé ° du cple THONNELIER Paul et AUDINOT Marguerite et les X de THONNELIER Claude/ Catherine MARTIN ca 1625/1630 et de THONNELIER Claude/CHARIGAULT Catherine /1600

C.G.AUBE Yves CHICOT

97.202 VILLAIN/JOLLY/RENARD/MOREAU

2/3 Clarisse Aglaé VILLAIN ° 30/11/1823 ERELLES (10) y X 20/06/1848 à Alexandre Oscar RICHOMME, man y ° 16/01/1822

4/5 Edme Bona VILLAIN, fab. de bas ° ca 1795 RILLY STE SYRE (10) + 31/07/1874 ERELLES y X 23/11/1818 à Angélique Victoire AVELINE y ° 12 thermidor an 5

6/7 Alphonse Nicolas RICHOMME, berger ° 23/10/1796 BAGNEUX (51) + 04/12/1876 ERELLES X Geneviève Elisabeth PETIT ° 04/12/1797 SOYER (51) + 06/11/1878 ERELLES

8/9 Edme Germain VILLAIN, instituteur X à Marie Jeanne HUGUIER

10/11 Pierre AVELINE, man, ° 16/10/1764 ERELLES y + 11/01/1824 y X 23/02/1789 à Tanche Victoire BERNUT y ° 14/06/1766 y + 24/01/1816

Patrick GRENET (A1980)

03.230-03.231 MANOURY/MANOURY/ BREMENT (10) les familles citées sont vraisemblablement protestantes, il conviendrait de dépouiller les registres protestants de LANDREVILLE conservés aux AD de l'AUBE. Consulter également "Le Temple protestant de LANDREVILLE" par Auguste PETEL ainsi que le mémoire de maîtrise de Rémi DUBUISSON "L'Eglise réformée du barséquanais à la fin du 17ème siècle" (en dépôt aux AD de TROYES)

Jean-Christophe QUINOT (A822)

Réponses arrêtées au 27/02/2004

Marie-France FEVRE (A553)



ATTENTION !

Depuis le 1er juin 2003,
le tarif postal étant porté à 0,5 €,
les photocopies sont passées, elles aussi, à 0,5 €.



Danton